

# maintenant

**30 le français au québec 26**

21	1969 BILL 63	23	1972 M.Q.F.	25	1973 RAPPORT GENDRON
18	1968 FONDATION DU P.Q.	19	1867 CONFÉDÉRATION	17	1840 ACTE DE QUÉBEC
16	1713 TRAITÉ D'UTRECHT	12	13	15	1760 PLAINES D'ABRAHAM
14	1697 TRAITÉ de RYSWICK	9	1629-1632 FRÈRES KIRK	11	
1	2	3			

Gilles Lefebvre  
André Gaulin  
Gérald Godin  
Louis Martin  
Léon Dion  
Pierre Vadeboncoeur

lisez  
et faites lire

cinéma  
québec



chez votre libraire ou en écrivant à

cinéma/québec

C.P. 309, Station Outremont, Montréal, Québec, H2V 4N1  
Abonnement (10 numéros) \$6.50, étudiant \$5.00

## AVIS AUX ABONNÉS DE

# Maintenant

1— Dans toute correspondance avec le secrétariat de la revue, veuillez inscrire la date d'échéance de votre abonnement qui est indiquée à la suite de votre nom: le chiffre qui suit les lettres **mt** désigne le mois d'échéance.

Exemple: **mt-12**

2— Lorsque vous renvoyez votre avis de réabonnement avec votre paiement, n'enlevez surtout pas l'étiquette collée sur l'avis: cette étiquette, même s'il y a un changement d'adresse à signaler, est indispensable au secrétariat.

3— Si vous connaissez déjà votre nouveau code postal, veuillez nous le communiquer.

Merci de votre collaboration.

Envoyez  
votre formulaire  
d'abonnement  
aujourd'hui

**MAINTENANT**  
2765 Côte Ste Catherine  
Montréal H3T 1B5  
(514) 739-2758

Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de

Je choisis un abonnement: ordinaire \$7  étudiant \$5  de soutien \$10

J'inclus la somme de

Nom:

Adresse:

Maintenant

# SOMMAIRE

**mai 1974**  
**numéro 136**

## Maintenant

Revue mensuelle publiée par LES EDITIONS  
MAINTENANT INC. Siège social: 775 boul. Le-  
beau, Montréal.

DIRECTEUR-FONDATEUR: 1962-1965  
Henri Bradet

DIRECTEUR: 1965-1972  
Vincent Harvey

DIRECTRICE:  
Hélène Pelletier-Baillargeon

SECRETAIRE DE REDACTION:  
Laurent Dupont

COMITE DE REDACTION:  
Robert Boily, Serge Carlos, Fernand Du-  
mont, Laurent Dupont, Jacques Grand'Mai-  
son, Michèle Lalonde, Daniel Pinard,  
Hélène Pelletier-Baillargeon, Guy Rocher,  
Jean-Yves Roy, Claude Saint-Laurent et  
Pierre Vadeboncoeur.

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE:  
Madeleine Desrosiers

CONCEPTION GRAPHIQUE:  
Louis Charpentier

ILLUSTRATIONS:  
Claude Poirier et Serge Wilson

IMPRESSION:  
Imprimerie Montréal Offset Inc.

DISTRIBUTION:  
Les Messageries Dynamiques Inc.  
(514) 384-6401

CONDITIONS D'ABONNEMENT:  
Abonnement d'un an \$7.00  
Abonnement d'étudiant \$5.00  
Abonnement de soutien \$10.00  
N.B. Les abonnements ne sont enregistrés  
qu'au reçu du versement.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement no 1419

RÉSIDENCE DU SECRÉTAIRE:  
2765 Chemin de la Côte Ste-Catherine.  
Montréal H3T 1B5, Qué.  
(514) 739-2758

### Le français au Québec

Pour un Québec français 4  
*Un éditorial d'Hélène Pelletier-Baillargeon*

Les jalons de l'assimilation des Franco-Québécois 7  
*Gilles Lefebvre*

Et le bilinguisme? 19  
*Fernand Ouellette*

La prise de la parole 20  
*Un poème de Michèle Lalonde*

La lutte longue et totale pour un Québec français 21  
*André Gaulin*

L'enseignement du français au primaire: un défi 23  
*Gisèle Côté-Préfontaine*

L'enseignement du français au secondaire 26  
*Roger Berthiaume*

La langue, problème économique 29  
*Gérald Godin*

Têtes de cochon 31  
*Louis Martin*

Un génocide en douce 33  
*Pierre Vadeboncoeur*

La politique entre l'économie et la culture 35  
*Léon Dion*

Le mal québécois 40  
*Jacques Poisson*

(514) 739-2758

# pour un québec français

La bataille de la langue au Québec entre dans une phase décisive. Au niveau collectif, nous savons désormais qu'une défaite dans ce domaine aurait un effet d'entraînement immédiat sur tous les autres. Cette vérité nous est répétée avec une clarté et une fermeté accrue depuis quelque temps par la voix d'un Fernand Daoust, d'un Marcel Pépin:

*"Je crains pour les travailleurs le statut d'appartenance à un peuple qui serait un jour vaincu par l'histoire. Notre peuple ne se résorberait pas facilement dans un grand tout envahisseur. Il garderait longtemps ses marques distinctives. Ne connaîtrait-il pas alors le sort d'une minorité que les ethnies dominantes, après avoir longtemps travaillé à sa perte, achèveraient de refouler? Je le crains fort. L'histoire est pleine d'exemples de masses humaines directement frappées par suite de l'effondrement de leur organisation politique. Je ne vois pas de raisons pour qu'il en soit beaucoup autrement ici, si ce malheur nous arrivait."*

(Cf. *L'Action Nationale*, avril-mai 1974, p. 641).

La langue n'est pas une simple coquetterie de bourgeois cultivé. Elle est l'instrument privilégié de la culture qui constitue finalement, pour une nation, sa seule raison plausible d'exister comme libre et distincte d'une autre. Une langue n'est pas un simple trait de personnalité d'un peuple: elle est constitutive de la personnalité de ce peuple. Les obstacles mis sur notre route dans le domaine de la langue n'ont donc d'autres objectifs que de réduire chez nous tous les facteurs d'opposition au pouvoir qui nous domine.

Nous savons autre chose également que la conscience indépendantiste a tiré au clair une fois pour toutes: **il existe un lien rigoureux entre la situation du français et la situation socio-économique des Québécois francophones.** Tous les *plan Cloutier* et tous les *Office de la langue française* n'y changeront rien: tant que la langue du travail sera dictée par le dominateur, les dominés soucieux de promotion et de mobilité au travail inscriront de plus en plus nombreux leurs enfants dans les écoles anglaises. Et les immigrants continueront de faire de même. Parvenu à ce niveau de

conscience, un choix politique s'impose. S'ingénier à refaire du neuf avec du vieux au nom du devoir que l'on aurait à "jouer jusqu'à nouvel ordre le jeu du fédéralisme" apparaît comme une gymnastique stérile de l'esprit à laquelle peu d'entre nous consentiront lorsque le projet de loi des libéraux sera enfin déposé à l'Assemblée Nationale; à simple titre indicatif, nous ne possédons même pas la juridiction nécessaire dans le domaine de l'immigration et de la citoyenneté pour étayer une politique cohérente de la langue au Québec. Le débat qui s'apprête doit donc faire éclater les termes étroits et désincarnés dont le rapport Gendron nous avait donné un avant-goût. Nous devons à tout prix refuser de discuter de la grammaire d'une langue que le gouvernement n'est pas résolu à faire vivre par les moyens qui s'imposent.

---

**Il faut refuser de "peser des oeufs de mouches dans des balances de toiles d'araignées"**

---

*Maintenant* n'entend donc pas jouer le jeu d'un contre-projet de loi. Nous ne soupèserons pas les chiffres pour savoir si l'hémorragie linguistique est assez abondante dans nos rangs pour justifier le garrot législatif. Notre natalité, en effet, a atteint le taux de 2.3%. A 2.2% elle aura rejoint celui du Japon, c'est-à-dire le taux minimal exigé pour maintenir le strict renouvellement des morts par les nouveaux-nés. Si nous voulons, dans une génération, que le français devienne autre chose, au Québec, qu'une langue surgelée parlée par des petits Babinsky, Pellegrino ou Rostopovitch, il faut maintenir coûte que coûte dans nos rangs les petits Fréchette, Lespérance et Tremblay que nous consentons encore à procréer. Le bill 63 doit donc être retiré. Il est trop aisé de noyer la signification des taux d'anglicisation scolaire de Laval, Brossard ou Chicoutimi en les dicuant dans la population globale du Québec. Quand tout le village de St-Tite-des-Caps a la fièvre typhoïde, les services de santé ne s'en lavent pas les mains sous prétexte que les Saint-Titois ne représentent qu'une infime pourcentage de la population québécoise. Ils savent qu'ils ont affaire à un phénomène épidémique et ils agissent. Nous devons savoir aussi cela.

Nous ne nous livrerons pas non plus à des "distinguo" et des nuances à n'en plus finir sur les pays d'origine, les langues maternelles, les droits acquis, conquis ou concédés et les catégories plus ou moins privilégiées de citoyens d'origine étrangère. Nous savons que c'est cette voie que privilégie le *Devoir* et que les Libéraux lisent attentivement ce journal chaque jour. Cette situation, outre qu'elle conduit à la discrimination, comme les Italiens l'ont clairement exprimé, ne toucherait finalement qu'une infime portion des enfants néo-québécois et ne réglerait en rien notre problème.

Nous voudrions plutôt dégager quelques idées-forces autour desquelles nous articulerions volontiers notre réflexion critique lorsque le projet de loi aura été soumis au peuple du Québec. Ces idées se ramèneraient lapidairement à trois:

1o Pour un peuple résolu à vivre, "la langue ne se propose pas en termes d'option mais en termes de nécessité" (Gaston Miron). Elle peut donc requérir éventuellement des politiques coercitives.

2o L'unilinguisme n'est pas un ghetto, il constitue au contraire le terrain privilégié d'une saine pratique des langues secondes.

2o La prétendue suprématie de la langue anglaise n'est pas de nature "linguistique", elle est de nature impérialiste.

---

**Pas nécessairement la coercition mais la coercition si nécessaire**

---

M. Bourassa s'égosille en Europe à répéter que le Québec occupe "une place de plus en plus grande dans le concert des nations"... Or le Québec n'occuperait aucune place de ce genre si, avant M. Bourassa, notre petit peuple n'avait persisté à se battre tout au long de son histoire pour sa langue et sa culture. Au contraire, s'il avait cru les générations successives de bon-ententistes et de valets du pouvoir qui n'ont cessé de lui seriner la modération et la passivité, il serait dilué depuis belle lurette dans le grand tout "canadien" et sonderait aujourd'hui avec morosité ses entrailles pour chercher, découvrir, à l'instar des intellectuels de Toronto, en quoi il pourrait

bien encore être différent des Américains? Un peuple résolu à vivre n'a pas le choix de sa langue: elle s'impose à lui et il doit l'imposer.

Lorsqu'acheminés depuis les Balkans, l'Allemagne, la Scandinavie, la péninsule ibérique ou l'Amérique, les Juifs s'installèrent en Israël pour y fonder un nouvel Etat, leur premier souci fut de se donner une langue commune, signe et source de ralliement et d'identité nationale: l'hébreu. Ce signe profondément enraciné dans leur culture biblique devait galvaniser leur énergie nationale dans la voie étonnante que l'on sait... Tous ces juifs parlant allemand, espagnol, anglais, polonais, hongrois ou suédois se mirent donc à l'apprentissage d'une langue qu'on disait pourtant "morte". Comme tout le vocabulaire moderne de la technologie leur faisait défaut, l'on assigna péremptoirement à un comité de linguistes le soin d'en fabriquer un de toutes pièces à partir des racines hébraïques. Puis on l'imposa à la population. Aujourd'hui Israël vit avec une ténacité indéclinable et redoutable. Parce que la volonté populaire n'a pas reculé devant les moyens qui s'imposaient à elle.

Le cas du néo-norvégien (NYNORSK) où une langue nationale d'origine archaïque fut restaurée, modernisée et décrétée en 1814 par une décision collective, devrait suffire à nous faire balayer d'un revers de main les arguments peureux de ceux qui craignent d'imposer au Québec une langue qui n'a jamais cessé d'être bien vivante, bien adaptée à la vie moderne et qui bénéficie de tous les apports internationaux de la communauté francophone.

Cette phobie de la coercition n'a d'autre origine que dans le complexe du colonisé qui tolère avec aveuglement et insensibilité les formes les plus odieuses et les plus subtiles de la coercition qui s'exerce contre lui depuis deux siècles. Mais qui se culpabilise aussitôt à la seule idée qu'en se redressant un tant soit peu l'échine il frustrerait son colonisateur d'un porte-faix commode et trop heureux de l'être.

M. Bourassa parle d'un pouvoir politique accru au service d'une collectivité... Quelle hypocrisie de laisser croire que le pouvoir politique n'est pas celui de légiférer et d'imposer et qu'il devrait respectueusement s'ar-

rêter au seuil de l'incitation! Un premier-ministre n'est pas un vice-président aux relations publiques: c'est un chef d'Etat.

Comme l'écrit encore Marcel Pépin: *"Le problème de la langue de travail a une telle envergure qu'il serait enfantin de croire qu'il relève d'abord de la responsabilité des syndicats. Il est clair que les dimensions de ce problème sont politiques et que sa solution exige l'intervention du gouvernement, mais une intervention d'une puissance telle qu'elle ne laisse aucun doute aux employeurs, étrangers ou du pays, sur les intentions de la nation et du pouvoir à cet égard. La condition nationale de travail qu'est la langue de travail ne devra pas être négociée. Elle devra être imposée"* (Ob. cit. p. 635).

### L'unilinguisme n'est pas un ghetto: c'est une fenêtre ouverte

Nous ne perdrons pas de temps à reprouver pour la n...ième fois qu'une situation de bilinguisme ne saurait connaître de stabilité. Comme l'écrit Richard Joy: "Deux langues de forces inégales ne peuvent coexister en contact intime, et la plus faible des deux doit inévitablement disparaître" (Languages in conflict, p. 135).

La preuve, si elle était encore nécessaire, en est refaite dans le présent numéro par la volumineuse étude du linguiste Gilles Lefebvre. L'expérience-pilote déjà ancienne de Glendon College dont le bilan a été tracé dans *Maintenant*, janvier 1971, sous la plume de Jules Tessier, un autre linguiste familier de la réalité franco-ontarienne (1), en témoignait déjà. L'avenir de la "capitale-nationale" serait en train d'en donner une fois de plus la démonstration si la *Gazette* du 22 avril dernier n'avait fourni d'elle-même de nouveaux arguments à cette inéluctable réalité, dans un reportage hallucinant consacré aux conditions de vie du petit prolétariat de Cornwall, en Ontario, qui fournit, presque à lui seul, le 40% de population francophone de la ville... Partis pour l'Eldorado anglophone, les exilés y connaissent la triple dépossession culturelle, sociale et politique sans avoir jamais pu réaliser leur rêve de prospérité économique... dans un district pourtant bilingue...

Le problème de la langue, à l'instar du problème national, draine depuis trop longtemps toutes nos énergies qui seraient de toute urgence requises dans d'autres secteurs de notre activité collective: il faut le régler une fois pour toutes. Le pourrissement de la situation engendre dans nos rangs des durcissements inévitables et remplis de paradoxes que nos adversaires identifient fallacieusement comme le choix du "ghetto culturel."

C'est au contraire la précarité actuelle de notre situation linguistique perpétuellement menacée, particulièrement dans les vastes agglomérations urbaines, qui nous amène à la méfiance et au repli sur nos positions acquises. C'est le propre d'une stratégie défensive que d'élever des barricades. Si au contraire l'unilinguisme français était proclamé au Québec et appliqué avec énergie dans les secteurs névralgiques du travail et de l'école, avec quelle détente et quelle joie les Québécois ne se mettraient-ils pas à l'apprentissage d'une langue seconde dont ils seraient assurés à l'avance **qu'elle ne tend plus insidieusement à devenir pour eux autre chose qu'une langue seconde?**

Quand la langue maternelle est bien assurée, quand elle domine tous les secteurs de la vie active, intellectuelle et économique d'un pays, ses usagers donnent alors libre cours à leur penchant naturel d'ouverture sur le monde et de contacts avec les autres cultures: une ouverture et des contacts qui ont alors cessé d'être piégés ou empoisonnés à la source.

Ce ne sont pas comme telles les théories neurologiques du docteur Penfield que nous récusons! Bien au contraire: dans une situation nationale saine et claire comme celle de la France ou des Etats-Unis, nous nous sentirions tout disposés à y adhérer car elles s'y illustrent à merveille. C'est le contexte ambivalent du Québec concret d'aujourd'hui qui risque de faire aboutir leur application inconsidérée à des résultats catastrophiques pour la langue maternelle mal protégée des francophones. Quand l'unilinguisme français au Québec sera devenu une

1. voir aussi du même auteur: *Quand le français ne sert plus à grand-chose*, mars 1971 et *Comment le bilinguisme mène à l'assimilation*, avril 1972.

réalité vécue, alors nous pourrions nous payer le luxe d'introduire l'enseignement de l'anglais ou de bien d'autres langues étrangères dès le début du cours primaire.

Notre minorité anglophone n'est, en effet, une minorité que sur papier. Notre pseudo "majorité" hélas! aussi... Vouloir s'inspirer du traitement qu'ont consenti dans le domaine scolaire les Finlandais à leur petite minorité marginale dépourvue de tout pouvoir politique et économique relève de l'abstraction angélique. Chaque année au contraire notre soi-disant "majorité" perd au Québec des griffes et des dents et le pouvoir se concentre par un phénomène d'osmose continentale, dans le tissu resserré de la minorité anglophone. Il nous faut évaluer la réalité non en termes statistiques abstraits mais en taux de concentration du pouvoir réel. Ceci ne nous laisse plus grand choix: nous ne sommes pas le Vietnam qui, appuyé sur une culture séculaire, peut attendre avec une patience historique l'échéance de sa libération. Dans le cas du Québec, un défaut d'aiguillage linguistique peut, en une seule génération scolaire, rendre irréparables des brèches que les vieux endurcis seront bien impuissants à colmater tout seuls si l'indépendance tardait un tant soit peu à se réaliser.

---

#### **La suprématie de la langue anglaise n'est autre chose que celle de son locuteur**

---

Nous avons trop longtemps intériorisé le fallacieux jugement de valeur que tentait de nous imposer le colonisateur: "le français est la langue de la poésie et de l'amour, l'anglais celle de l'efficacité, des sciences et des communications!" Au XVII<sup>e</sup> siècle, le français servait à l'efficacité, aux sciences et à la communication: il constituait le mètre diplomatique du monde occidental parce que la France exerçait alors son hégémonie sur ce monde-là. C'est aujourd'hui parce que l'impérialisme parle anglais que cette langue domine dans le monde des communications et de l'économie internationales. Le français moderne possède toutes les ressources voulues pour exprimer les réalités de la technologie pour peu qu'on ait le courage de refuser l'idéologie dominante. Au-

dessus d'Orly, nous rappelaient récemment les journaux, aucun avion ne s'écrase parce que les pilotes parlent français! Reconnaître avec réalisme l'existence de l'impérialisme anglo-américain ne requiert pas qu'on l'admette en se jetant à plat ventre devant lui. En réalité, s'il n'existe pas d'infériorité linguistique du français, il existe par contre de honteux complexes d'infériorité chez les francophones qui nous gouvernent et que "d'autres" manipulent en coulisse pour mieux nous dominer.

---

#### **Requérir toutes nos solidarités**

---

*Maintenant* n'est qu'une petite revue artisanale d'opposition. Pourtant dans les années 60, lors du projet de création du Ministère de l'Éducation, elle devint naturellement un lieu de rencontres où des liens inattendus se nouèrent, par-delà des allégeances confessionnelles fort divergentes, en vue d'une action commune. En octobre '70, c'est à partir de la revue que se constitua le *Comité des huit* pour l'opposition à la loi sur les mesures de guerre: cette seconde expérience devait nous faire découvrir l'importance d'une solidarité fraternelle et militante axée sur des objectifs concrets et non sur des allégeances idéologiques dépourvues d'enjeux immédiats. Le Mouvement du Québec français existe, il requiert notre appui le plus entier et nous demeurons très soucieux d'aligner nos initiatives sur ses visées fondamentales. Notre contribution spécifique pourrait être d'œuvrer au regroupement éventuel des revues québécoises autour des principes jugés essentiels à la concertation d'une offensive commune?

Des revues québécoises, nous en avons dénombrées près de vingt l'autre soir: des prospères, des quêteuses, des marxisantes, des joualisantes, des catholiques, des agricoles, des nationalistes, des syndicales, des littéraires, des "under-ground", des professionnelles, des respectables et des gauloises... Mais toutes québécoises et tirant toutes leur seule raison d'exister de la ténacité et du bonheur que quatre millions et demi de lecteurs québécois ont plus que jamais à parler et à lire leur langue. Ceci devrait suffire à nous rallier à la cause commune de sa défense.

**Hélène Pelletier-Baillargeon**

## **les jalons de l'assimilation de franco-québécois**

Gilles Lefebvre

professeur  
au Département  
de linguistique  
de L'Université  
de Montréal

# les jalons ...

## Avant-propos

### La situation linguistique au Canada

Si l'on considère le dualisme linguistique, au Canada, sous l'angle des faits, il importe, dès le départ, de bien distinguer socio-culturellement les deux groupes de citoyens auxquels s'applique le "bilinguisme" officiel reconnu par le texte de la Constitution canadienne lors de l'établissement de la Fédération, en 1867. En effet, si le Canada se compose constitutionnellement d'un gouvernement central et de dix gouvernements provinciaux, sur le plan socio-culturel, c'est-à-dire concret, il n'est formé que de deux blocs ethniques distincts, auxquels viennent s'ajouter — par la voie de l'*assimilation* — les contingents périodiques d'immigrants. Ces deux blocs sont constitués, d'une part, par une forte majorité anglophone répartie dans neuf provinces, d'autre part, par une minorité francophone formant une majorité assez compacte dans une seule province: le Québec. C'est donc au niveau de ces deux entités socio-culturelles différentes que se pose — en des termes également fort différents — le problème de la pratique du "bilinguisme", et non, comme on tend souvent à le considérer, au niveau de la division arbitraire dépendant de la Constitution.

Déjà, au lendemain de 1867, cette différence socio-culturelle imprimait une tendance de plus en plus accentuée dans la situation linguistique et, par voie de conséquence, dans l'interprétation divergente des articles de la Loi instituant le bilinguisme: à savoir que le bloc francophone se définissait — déjà — comme officiellement bilingue et que le bloc anglophone, tout en reconnaissant théoriquement le bilinguisme, restait massivement monolingue. Cette tendance de plus en plus nette a contribué à faire ressortir l'écart qui existe à l'heure actuelle entre les termes de la Loi et l'état de faits concret. Il nous suffira, dans les paragraphes qui suivent, d'illustrer par des exemples et des chiffres cette situation, d'une part, et de montrer, d'autre part, les résultats linguistiques particuliers, dans le groupe francophone, du prestige et de l'influence (appuyés par la masse états-unienne) du groupe anglophone dans tout notre pays. Il s'agit essentiellement d'un phénomène de *contact* et d'*interférence* opérant avant tout — dans une situation de bilinguisme officiel — sur le groupe socio-culturel minoritaire.

### Définition du bilinguisme

Avant toute discussion, nous devons poser les termes mêmes de notre argumentation, à savoir ce que nous entendons par "bilinguisme". Nous proposons de distinguer ici deux catégories de bilinguisme qui nous aideront à comprendre les faits linguistiques en milieu canadien: a) *bilinguisme individuel*; b) *bilinguisme étatique*.

A la première catégorie de bilinguisme, la linguistique moderne attache des définitions qui sont loin d'être satisfaisantes. Par exemple, on considère comme "bilingue" l'individu qui "maîtrise" deux séries de normes linguistiques. Cette notion comporte l'inconvénient de la fluidité dans le sens que la linguistique ne possède pas encore de mesure objective du **degré** de maîtrise et d'efficacité

("proficiency") dans l'une ou l'autre série de normes (phonologique, morpho-syntaxique, etc.) ainsi que de la somme des interférences à tous les niveaux de la structure ou des structures linguistiques en présence. On peut, tout au plus, postuler une gamme assez variée de bilinguismes individuels et c'est alors qu'intervient la notion de *diglossie* (\*) beaucoup plus commode en théorie, car elle utilise les concepts socio-culturels de *registre* et d'*inégalité d'usage*. La notion de *diglossie*, toutefois, parce qu'elle se situe hors du cadre apparemment mesurable de *norme écrite*, se révèle difficilement utilisable — dans la pratique — lorsqu'il s'agit de définir, à des fins socio-politiques, la notion de bilinguisme.

A cette fin, la notion de *bilinguisme étatique* apparaît plus souple de maniement, plus facilement "mesurable", comme nous venons de l'affirmer. La notion de bilinguisme étatique nous servira donc, au départ, dans la description de la situation linguistique officielle au Canada. Cette notion peut être définie selon les termes mêmes des enquêteurs sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada:

**"Un pays bilingue est un pays dont tous les habitants doivent nécessairement parler deux langues; c'est un pays dont les principales institutions, tant publiques que privées, doivent dispenser leurs services dans les deux langues, à des citoyens qui peuvent fort bien, dans l'immense majorité, être des unilingues."** (1)

Cette définition, qui a l'avantage de tenir compte de situations de faits qui prévalent déjà dans plusieurs pays, par exemple, la Finlande, la Belgique, la Suisse, ne saurait cependant faire oublier qu'il existe, même au niveau d'un bilinguisme étatique, des phénomènes d'*interférence*. Si l'on tente de décrire la situation linguistique au Québec, seule portion du pays jusqu'à maintenant concrètement bilingue, nous nous rendons compte du fait suivant: nous y trouvons une population francophone essentiellement monolingue (à l'exception, peut-être de Montréal), mais assez largement anglicisée, tant au niveau officiel (écrit) qu'au niveau individuel (*diglossie* variée et *franglais*), ceci comme résultat des interférences inévitables lors de la rencontre des deux groupes. Nous verrons plus loin, dans le détail, les produits spécifiques de ces interférences de l'anglo-américain sur le français canadien, et particulièrement au Québec.

Dans notre exposé, qui ne saurait en aucun point se prétendre exhaustif, nous espérons montrer que le bilinguisme canadien est une réalité à la fois complexe et ambiguë et qu'il laisse dans l'ombre, si l'on s'en tient à certaines affirmations officielles, d'autres réalités situées dans les

(\*) situation linguistique dans laquelle deux idiomes se complètent, l'un des deux ne servant qu'à des usages restreints.

(1) *Rapport de la Commission royale d'Enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Livre I, *Les langues officielles*, page XVIII, Ottawa, 1967.

# de l'assimilation des

profondeurs de la vie socio-culturelle: à savoir premièrement que la situation linguistique au Canada ne se conforme pas à la Loi, mais qu'elle obéit à un ensemble de facteurs parmi lesquels *la pression économique* joue un rôle primordial. Deuxièmement que la situation linguistique canadienne évolue rapidement vers un équilibre nouveau correspondant de plus en plus aux données sociologiques et économique-culturelles de l'ensemble canadien. En d'autres termes, nous assistons à la formation de **deux blocs monolingues** de plus en plus homogènes, l'un des deux blocs (l'anglophone) possédant déjà plus ou moins ces caractéristiques.

En tout état de cause, le bilinguisme officiel demeure mais, dans la pratique, il existe surtout chez le bloc francophone minoritaire dont la langue d'origine (français régional du Nord-Ouest de la France) est en train de subir une espèce de mutation vers le statut de langue *mixte*, dont les processus de formation s'apparentent à la *créolisation*. Il faut reconnaître que le phénomène important de l'anglicisation du français canadien en voie de devenir une *troisième langue* est largement mésestimé par les statistiques officielles (ce qui est assez normal), mais aussi par les enquêtes linguistiques en cours. Il faut également reconnaître que l'état de la langue française au Canada est en grande partie une conséquence du *bilinguisme concret* auquel les communautés francophones, en situation d'infériorité démographique et socio-

économique, ont été soumises pendant de nombreuses décennies. C'est une remarque générale dont il faut souligner l'actualité dans l'évaluation du bilinguisme canadien. L'on constate que ce dernier est une notion toute relative dont les effets psycho-sociaux, culturels et pratiques sont encore mal connus. Quant à ses effets dans le domaine purement linguistique, ils peuvent se mesurer de prime abord par la simple observation dans la vie publique — pour n'étudier que ce seul secteur — des produits originaux (dans la publicité commerciale, par exemple) qui foisonnent dans les rues et qui sont considérés comme du français "normal". Même en faisant abstraction d'une description particulière des dialectes canadiens, toute réflexion sur le dualisme linguistique de notre pays nous conduit presque fatalement à nous interroger sur le destin de la francophonie canadienne, étant donnée qu'elle évolue, dans des conditions socio-économiques assez défavorables, vers un état assez différent des autres francophonies, et qu'elle est peut-être appelée à disparaître. En dehors des pressions socio-économiques et culturelles formidables de l'étranger, il faut considérer que l'un des deux idiomes canadiens se transforme sous l'influence d'un autre facteur important: c'est **l'isolement**, dont les francophones bilingues du Canada ont dû subir la conséquence sous la forme la plus mesurable de l'archaïsme et de l'innovation. En somme, nous sentons la nécessité d'identifier nettement chacun des partenaires du bilinguisme avant de conclure à ses effets.

## Les statistiques pour l'ensemble du Canada

Comme nous l'avons vu au début de l'exposé, la constitution de 1867 reconnaît comme officielles la langue française et la langue anglaise et les met sur un pied d'égalité aux paliers de la vie publique et juridique dans tous les actes officiels émanant du gouvernement fédéral, l'éducation demeurant du ressort des provinces. C'est donc dire, d'un angle théorique, que la plupart des Canadiens, de quelque origine ethnique qu'ils se trouvent, devraient, au moins quand les occasions prévues par la Loi s'en présentent, parler ou écrire à la fois le français et l'anglais.

Un premier tableau, comparant les positions respectives du français et de l'anglais de 1931 à 1961, nous montre la situation réelle:

(tableau I)  
Positions respectives du français et de l'anglais en pourcentage

	1931	1941	1951	1961
anglais seulement	67,5%	67,2%	67,0%	67,4%
français seulement	17,1%	19,0%	19,1%	19,1%
anglais et français	12,7%	18,8%	12,3%	12,2%
ni anglais ni français	2,7%	1,0%	1,1%	1,3%

En 1961, seulement 12,2% de la population totale du Canada pouvaient parler les deux langues officielles et

cette proportion marquait même une **régression de 0,5%** par rapport à celle de 1931. Par contre, **67,4% de la population pratiquaient le monolingue anglais**, tandis que **19,1% pratiquaient le monolingue français**. C'est donc dire que, environ un siècle après la reconnaissance officielle du bilinguisme, au Canada, **86,5% de la population ne connaissaient qu'une des deux langues officielles du pays**, 1,3% n'en connaissait aucune et 12,2% se déclaraient bilingues.

Quelle était la répartition, dans les 2 blocs ethniques, de ce 12,2% de citoyens pouvant parler les deux langues? Observait-on l'égalité des deux côtés? — Voici ce que nous révèlent les chiffres:

(tableau II)  
Les bilingues selon les provinces

Provinces	nombre de bilingues	pourcentage du total canadien	
		1951	1961
Québec	1,338,878	60,0%	60,0%
Ontario	493,270	20,8%	22,1%
Nouveau-Brunswick	113,495	5,6%	5,1%
Autres provinces	285,529	13,6%	12,8%
Canada	2,231,172	100,0%	100,0%

# franco-québécois

Lors du dernier recensement, le bloc francophone du Québec fournissait donc 60,0% des bilingues au Canada, alors que le bloc anglophone, formé de neuf (9) provinces, n'en fournissait que 40,0%. Par conséquent, la province de Québec qui s'en est tenue aux termes de la Constitution — au contraire des autres provinces qui n'en sentaient pas l'obligation — fournit à elle seule 20% de plus de bilingues que les neuf provinces à majorité anglaise qui restent. Fait intéressant qui s'éclairera davantage à la lumière des tableaux qui suivent sur les rapports entre la langue et l'origine ethnique.

En effet, par souci d'objectivité, il nous faut considérer les relations qui s'établissent entre l'origine ethnique des groupes et les langues parlées par ces groupes. Jusqu'ici, nous avons considéré le Québec et les autres provinces comme des *blocs* représentant deux entités nationales (*ethnies*) distinctes. Pourtant, à l'intérieur de ces blocs, se trouvent des minorités appartenant au groupe opposé ou à un tiers groupe, minorités qu'il faut considérer. Le tableau suivant nous indique jusqu'à quel point ces divers groupes ethniques parlent les langues officielles du pays:

(tableau III)  
Pourcentage de chaque groupe ethnique connaissant les langues officielles

groupe ethnique	anglais seulement	français seulement	anglais et français
britannique	95,5%	0,4%	4,0%
français	8,6%	61,2%	30,1%
allemand	95,7%	0,5%	2,6%
italien	65,2%	6,8%	10,6%
juif	79,9%	0,5%	18,4%
néerlandais	95,3%	0,2%	2,9%
polonais	91,3%	0,7%	5,5%
russe	90,3%	0,5%	6,5%
scandinave	97,4%	0,3%	2,1%
ukrainien	94,6%	0,2%	2,6%
Canada	67,2%	19,1%	12,2%

Comme on peut le constater, tous les groupes ethniques, sauf le français, ont tendance à s'orienter beaucoup plus vers l'unilinguisme anglais que vers l'unilinguisme français ou même vers le bilinguisme. Alors que les divers groupes s'anglicisent dans des proportions qui vont de 65,2% à 95,7% et que le groupe français lui-même s'anglicise dans une proportion de 8,6% ils ne se francisent que dans des proportions allant de 0,2% à 6,8% et le groupe anglais ne se francise que dans la proportion de 0,4%. Quant au bilinguisme, les groupes ethniques ne le pratiquent que dans des proportions variant de 2,1% à 18,4%. À l'aide d'un autre tableau qui indique la part de chaque groupe ethnique dans l'ensemble de ceux qui parlent les langues officielles, éclairons davantage la situation:

(tableau IV)  
Part de chaque groupe ethnique dans le total des parlants

groupe ethnique	anglais seulement	français seulement	anglais et français
britannique	62,2%	0,9%	14,3%
français	3,9%	97,2%	74,7%
allemand	8,2%	0,1%	1,2%
italien	2,4%	0,9%	2,1%
juif	1,1%	—	1,4%
néerlandais	3,3%	—	0,6%
polonais	2,4%	—	0,8%
russe	0,9%	—	0,3%
scandinave	3,1%	—	0,4%
ukrainien	3,6%	—	0,6%
Canada	100,0%	100,0%	100,0%

Le groupe ethnique français, qui est le seul à assurer le monolinguisme français alors que le groupe ethnique britannique reçoit l'apport de tous les autres, y compris le groupe français, dans la pratique du monolinguisme anglais, est aussi celui qui assure aux trois quarts la pratique du bilinguisme au Canada. Phénomène significatif dont les causes extra-linguistiques sont à rechercher.

## Les statistiques pour le Québec

Si l'on se penche maintenant sur le Québec, province où se concentrent les masses les plus nombreuses et les plus homogènes de francophones, comment se présente, dans cette région du pays, la situation du bilinguisme? Un premier tableau montrant les positions respectives du français et de l'anglais nous fournit un premier élément de réponse:

En 1961, le Québec comptait donc deux fois plus de bilingues sur son seul territoire que n'en compte l'ensemble du Canada y compris le Québec. De plus, dans la seule province à majorité française du pays, se trouvait une

(tableau V)  
Positions respectives du français et de l'anglais au Québec

	1951	1961
français seulement	62,5%	61,9%
anglais seulement	11,2%	11,6%
anglais et français	25,6%	25,4%
ni anglais ni français	0,5%	1,0%

# les jalons ...

minorité de monolingues anglophones dans la proportion de 11,6%. La présence de cette minorité ne semble explicable que grâce à la position forte — économiquement parlant — et au prestige socio-culturel de l'anglophonie nord-américaine, même dans une région francophone homogène et fortement majoritaire.

Toutefois, pour atteindre à l'objectivité, il convient encore ici d'examiner les rapports entre l'origine ethnique et les langues officielles parlées. Le tableau suivant nous indiquera dans quelle proportion les différents groupes ethniques qui composent la population québécoise parlent les deux langues officielles:

(Tableau VI)

Pourcentage de chaque groupe ethnique connaissant les deux langues officielles

groupe ethnique	anglais seulement	français seulement	anglais et français
britannique	66,3%	4,7%	28,7%
français	0,7%	74,7%	24,4%
allemand	60,4%	10,6%	24,4%
italien	13,9%	27,3%	34,7%
juif	60,8%	0,9%	36,2%
néerlandais	64,7%	5,3%	27,9%
polonais	57,1%	5,7%	32,2%
russe	56,4%	3,7%	37,9%
scandinave	60,8%	7,6%	30,1%
ukrainien	55,7%	5,4%	33,9%
autres européens	47,8%	13,3%	28,2%
Indiens			
etesquimaux	31,3%	22,6%	7,6%
autres	61,0%	10,4%	27,5%
Québec	11,6%	61,9%	25,4%

Au sein même du bloc francophone, les groupes ethniques, si l'on excepte l'anglais et le français, s'anglicisent donc dans des proportions plus grandes qu'ils ne se francisent. En effet, alors que le groupe (italien) qui se francise le plus atteint une proportion de 27,3%, le groupe qui s'anglicise le plus (néerlandais) atteint une proportion de 64,7%. Par rapport à l'ensemble du Canada, nous remarquons une seule différence, à savoir que le groupe britannique au Québec se francise plus que le groupe français ne s'anglicise, alors que le contraire se produisait pour l'ensemble du Canada.

## La situation réelle du bilinguisme au Canada

Première constatation: le Canada n'est pas véritablement, sous l'angle de la pratique, un pays bilingue. Le fait se vérifie facilement: à peine 12,0% des citoyens canadiens sont effectivement bilingues (au sens le plus large) d'après le recensement de 1961 et aucun régime linguistique approprié ne consacre le caractère officielle-

Pour compléter l'ensemble de cette vue statistique, considérons un dernier tableau illustrant la part des groupes ethniques dans le total des gens parlant les langues officielles au Québec:

(Tableau VII)

Part des groupes ethniques dans le total des parlants

groupes ethniques	anglais seulement	français seulement	anglais et français
britannique	61,8%	0,8%	12,2%
français	5,4%	97,3%	77,3%
tous les autres	32,8%	1,9%	10,5%
Québec	100,0%	100,0%	100,0%

Au Québec, comme dans l'ensemble du Canada, le groupe ethnique français assure à lui seul le monolinguisme français en même temps qu'il assure plus des trois-quarts de la pratique du bilinguisme. Situation apparemment surprenante, si l'on conçoit le bilinguisme canadien en fonction de l'égalité d'usage, pour les deux blocs, des langues officielles. Il faudra donc, encore une fois, chercher en socio-linguistique l'explication d'un tel phénomène.

Pour conclure brièvement cette analyse statistique, la situation réelle du bilinguisme, au Canada, est très loin de l'idéal juridique et socio-politique d'égalité fixé par l'Acte constitutionnel de l'Amérique du Nord Britannique (1867). Notre examen des chiffres, limité à bien des égards, possède cependant l'avantage de servir de cadre et d'appui objectif à toute argumentation socio-linguistique. Par exemple, les statistiques nous ont montré le décalage important qui existe entre la théorie et la pratique du bilinguisme canadien, de même que la distribution, selon les groupes socio-culturels (et, jusqu'à un certain point linguistiques) — qu'on dénomme plus ou moins justement "ethniques" — du bilinguisme et du monolinguisme. Nous tenterons de définir, dans les paragraphes qui suivent, avec encore plus de précision, la situation concrète du bilinguisme au Canada. De cette manière, nous obtiendrons le tableau complet du dualisme linguistique dans notre pays.

ment bilingue du pays. A ce sujet, les conclusions de la Commission royale d'Enquête Laurendeau-Dunton sont claires:

"Cette brève analyse des droits linguistiques au Canada démontre que les lois en vigueur sont très loin de

# de l'assimilation des

traduire dans la réalité la notion d'un pays fondé sur l'égalité des deux communautés linguistiques. Certes les droits linguistiques sont de plus en plus reconnus et ce progrès se poursuit. Mais cette évolution a été intermittente et a subi de nombreux reculs. Il n'y a pas de régime linguistique complet qui consacre le caractère biculturel du pays et qui soit fondé sur des droits bien définis et pleinement reconnus." (2)

Voilà pour le facteur juridique, si l'on peut dire.

## Le bilinguisme québécois et l'économie

Sans entrer dans les détails, il est évident que c'est dans le domaine des événements concrets de l'économie et de la vie industrielle — où les francophones n'ont joué qu'un rôle assez secondaire — que le sort et le statut du français se règlent. Une des toutes dernières conclusions de la Commission Laurendeau-Dunton révélait que les francophones canadiens occupent le 13<sup>ème</sup> rang, au pays, en ce qui concerne le revenu particulier annuel. Plus que la culture proprement dite (les écoles et les professions libérales se sont toujours exprimées majoritairement en français), c'est l'hégémonie socio-économique des grands patrons anglo-saxons qui a relégué la langue française au rang d'idiome secondaire. Par nécessité, le bilinguisme d'Etat s'est installé au Québec et ceci explique le traitement exemplaire qu'on y accorde à la minorité anglophone appuyée, il est vrai, par la toute-puissante anglophonie nord-américaine. En somme, seul le Québec pratique — dans un système qui l'y contraint — le bilinguisme selon les termes de la Constitution et à tous les échelons de la vie publique.

## Le français face à l'anglais

Un des groupes ethniques (et linguistiques) du Canada — l'anglophone — occupe partout une situation avantageuse qui tient d'abord au contexte géographique nord-américain où s'insère notre pays. Dans l'état actuel des rapports de forces socio-économiques et culturelles, la langue française se présente comme nettement minoritaire dans une Amérique du Nord qui ne compte pas moins de 200 millions d'anglophones. On comprend immédiatement que, dans ce contexte d'enclave soumise à de fortes pressions étrangères, cette même langue n'échappe pas aux phénomènes inévitables de *mixture* et même de *créolisation*, ce qui résulte autant de l'omniprésence de l'anglophonie (canadienne et états-unienne) que de son statut dialectal. Le phénomène du *contact* entre francophones et anglophones s'opère presque exclusivement à **sens unique** dans la direction d'*emprunts* (lexicaux et grammaticaux) et de *calques* (morphologiques et sémantiques) dont les francophones étoffent leur langue maternelle. La nature et la quantité des emprunts

et des calques dépendent à la fois de la qualité et de la nature des contacts entretenus par les diverses portions (ou classes) de l'entité francophone avec l'industrie et la culture anglophones du continent.

## Rapport inégal des forces en présence: modalités particulières

En dépit du rapport inégal des forces, le français est enraciné au Québec et, par là même, au Canada. S'il n'est que la langue d'une minorité comme les autres dans l'ensemble nord-américain, il est celle d'une minorité importante (douée d'un gouvernement et d'une infra-structure autonomes) dans l'ensemble canadien. Il y possède culturellement et socio-politiquement une position particulière, étant l'idiome de l'un des deux groupes essentiels (ethniques et linguistiques) qui ont fondé le Canada. Juridiquement, cette position et ces droits ne sont formellement reconnus et garantis que par un seul article (No 133) de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, article qui, en 1867, fut "à la fois le fruit et la garantie fondamentale du remarquable régime de droits linguistiques qui s'était déjà développé au Québec." (3) On peut alors affirmer, dans ces conditions, que le bilinguisme canadien constitue un phénomène original ne pouvant être étudié indépendamment du cadre géographique, du contexte socio-économique et culturel dans lequel il s'inscrit. Si les expériences étrangères ne manquent pas d'intérêt, elles ne peuvent cependant être appliquées à l'ensemble canadien que si on y apporte les correctifs qui s'imposent en fonction de l'isolement du français en Amérique du Nord, d'une part; il faut, d'autre part, tenir compte d'un rapport particulier des forces entre les deux groupes du pays, et qui est caractérisé par une inégalité souvent ressentie comme "naturelle" au Québec. Cette inégalité, il faut bien le reconnaître, est **la cause première** de l'état et de la structure de la langue française au Canada.

## Un étrange paradoxe

On ne peut comprendre l'évolution de la situation linguistique canadienne ni les aspects réalistes du bilinguisme au pays sans se référer à l'évolution socio-culturelle des entités composantes de notre Fédération.

L'histoire canadienne, depuis 1867, manifeste deux phénomènes particulièrement significatifs:

- 1) hétérogénéité ethnique croissante;
- 2) homogénéité linguistique croissante ou tendance vers des *monolinguisms* parallèles.

Ces deux phénomènes, dont le rapprochement semble paradoxal, ressortent nettement des statistiques fédérales

(2) *Op. cit.*, pp. 69-70.

(3) *Op. cit.*, p. 56.

# franco-québécois

les. En 1867, lors de l'établissement de la Fédération canadienne, deux communautés principales — divergentes sur le plan de la langue, de la culture et de la religion — se trouvaient en présence: la française et la britannique. Il existait alors une homogénéité et un équilibre qui se sont maintenus assez peu longtemps, comme en témoignent les chiffres suivants: la communauté d'origine britannique, qui représentait 59 % de la population en 1881, n'en représentait plus que 44 % en 1961. La communauté d'origine française, elle, est demeurée à peu près stable (environ 30 % en 1881 et en 1961). La troisième communauté, qui n'est ni d'origine britannique ni d'origine française, est passée de 11 % en 1881 à 26 % en 1961. L'immigration a joué un rôle considérable dans ce processus de maintien (et d'augmentation) de l'anglophonie, permettant au groupe anglophone — malgré sa provenance ethnique et culturelle fort variée — de compenser la forte natalité des francophones, facteur principal de leur stabilité. Notons qu'aujourd'hui on enregistre une baisse considérable de la natalité chez ces mêmes francophones, sans qu'ils puissent — à l'encontre de ce fait — invoquer le secours de l'immigration. Par ailleurs, tout nous porte à croire que les pouvoirs publics provinciaux ne sont pas du tout disposés à mettre un frein efficace (et même brutal) à l'hémorragie effrayante et galopante que subit la francophonie au Québec. La preuve de cela, c'est qu'un ministre se permet d'affirmer, devant un groupe d'allogènes anglophones du Québec qu'il n'y a pas de droits de la "majorité".

## L'homogénéité linguistique

Le phénomène d'homogénéité linguistique tient au fait que les immigrants, ne pouvant (ou ne désirant) pas conserver leurs langues maternelles dans la vie publique, ont dû opter pour l'une ou l'autre des deux langues nationales. Les facteurs de choix peuvent être quelquefois reliés au hasard, mais, dans la grande majorité des cas, il s'est agi de nécessités économiques d'abord, culturelles ensuite. Le cas des Italiens, Latins qui s'anglicisent, est typique. Tant et si bien qu'on peut affirmer qu'un canadien sur six ne parle plus, aujourd'hui, la langue de ses origines. Par ailleurs, une étude, même superficielle, des statistiques permet de constater que c'est le groupe anglophone qui a profité du processus d'assimilation linguistique ayant cours dans tout pays d'immigration. As-

similation linguistique signifie également assimilation culturelle. En effet, 93 % de ceux qui sont passés d'une langue à l'autre l'ont fait vers l'anglais et 25 % de ceux qui déclarent l'anglais comme langue maternelle (4) lors des recensements fédéraux peuvent être considérés comme "anglicisés".

**La puissance d'attraction du français qui ne se fait sentir qu'au Québec, est beaucoup moindre.** Elle n'a, en définitive, affecté que les 4 % de citoyens d'origine italienne qui, en 1961, déclaraient le français comme langue maternelle. **Même au Québec, la force d'attraction et le prestige de l'anglais est supérieure:** 26 % des citoyens qui ne sont ni d'origine française ni d'origine britannique y déclarent l'anglais comme langue maternelle et seulement 11 % le français. Précisons que le bilinguisme qui existe au Québec dans le secteur de l'éducation (écoles anglophones pour immigrants payées par une majorité francophone) n'a fait que renforcer une tendance qui était déjà inscrite dans les faits économiques et sociaux: **l'assimilation des allogènes vers l'anglo-américain.**

Un autre indice du prestige et de la puissance d'attraction de l'anglais au Québec francophone est le fait suivant: le nombre des Québécois d'origine française qui se sont assimilés linguistiquement et culturellement au milieu anglo-américain est supérieur à celui des Québécois d'origine britannique qui se sont francisés (68,000 contre 53,000 selon le recensement de 1961).

De l'étude du type particulier de bilinguisme pratiqué au Canada on peut conclure que **seul le Québec** (ou le bloc francophone homogène) a pu garantir à sa minorité linguistique (anglophone) une égalité linguistique réelle. L'on constate en même temps que le bilinguisme québécois tend vers le monolinguisme tout en opérant dans le sens de la transformation du français originel en *langue mixte* (surtout dans la région de Montréal, métropole commerciale et industrielle du pays entier, mais à majorité francophone).

(4) Les chiffres, qui sont extraits des statistiques fédérales, manquent de souplesse. Les deux questions posées lors du recensement en sont d'ailleurs responsables: 1) "Parlez-vous anglais? — Français?". 2) "A quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ascendant paternel (ou vous-même) lors de votre arrivée en Amérique?"

## L'assimilation effective au point de vue socio-culturel et ses effets linguistiques

Au-delà de la conclusion sereine et générale que le bloc francophone s'est solidement maintenu dans la zone québécoise (ce qui, statistiquement et en se basant sur le critère de la langue maternelle, est un fait incontesté) et que

les minorités francophones des régions contiguës au Québec (Nord et Nord-Est de l'Ontario, Nord et Est du Nouveau-Brunswick) manifestent une grande vitalité, on ne saurait cependant faire une étude réaliste du bilinguisme

# les jalons ..

canadien sans tenter de décrire ses effets sur la structure de la langue française, surtout au Québec. Se basant sur le fait que la langue française, au Québec (à plus de 80 % francophone), ne jouit pas d'un prestige socio-économique et culturel suffisant pour empêcher l'assimilation des immigrants vers l'anglo-américain, certains sociologues vont jusqu'à prétendre que "le français est une langue non employée au Canada et même au Québec".

## L'assimilation indirecte: le "français" ou le parler "canadien-français".

Le problème de l'assimilation indirecte à l'anglo-américain — ou de l'anglicisation en profondeur — est complexe, et ce, d'autant plus que nous ne disposons pas de données quantitativement suffisantes et que les enquêtes de dialectologie urbaine et de socio-linguistiques ne sont guère avancées chez nous. Les deux universités francophones traditionnelles (Laval, à Québec, Montréal; à Montréal) possèdent de nombreux matériaux en chantier, mais elles n'en sont pas encore au stade des conclusions. Nous devons donc présenter comme provisoire et relativement empirique chacune de nos affirmations. En tout état de cause, la structure du français canadien et surtout québécois confirme l'hypothèse que toute situation de bilinguisme peut donner naissance à une *langue mixte*, dérivée (selon des formules variables) des deux langues sources. E. Glyn Lewis (5) écrit, à ce propos:

**"Finally, just as bilingualism may produce ultimately not so much the co-existence of two languages as a mixed language, different in essential ways from either of the original languages, so the two cultures which may be brought together in the life of a child by the conjunction of the two languages may produce a new culture different from both in their original forms."**

Au Canada, comme au Québec, on peut tout autant parler d'une langue mixte qui serait le produit du **contact inégal** du français et de l'anglais et sur laquelle se grefferait un processus avancé de *créolisation* du français par interférence massive de l'anglais, interférence jouant ici à **sens unique** (anglais → français), car les Canadiens français, à toutes fins pratiques, n'influencent pas le parler anglo-canadien. Ce qui est évident chez nous, et en dehors de toute théorie préconçue, c'est l'existence d'une *troisième langue* que le processus de dialectalisation traditionnelle ne peut expliquer à lui seul. Parlant au colloque de Moncton sur le bilinguisme (en 1967), le linguiste canadien Jean-Paul Vinay notait l'originalité, pour le Canada, de cette "interférence à sens unique". "Ainsi, a-t-il dit, "remarque-t-on que les textes rédigés dans la langue dominante — français à Bruxelles, anglais à Montréal (ville francophone à 70%) — sont corrects, et ce, même lorsqu'ils sont rédigés par quelqu'un dont ce n'est

pas la langue maternelle, alors que les textes français rédigés par des Canadiens français ou par des Canadiens anglais à Montréal sont généralement incorrects, et dans leur conception et dans leur rédaction." (6)

## Les "niveaux" du français canadien

En général, le parler canadien-français, même le moins exposé au contact avec l'anglo-américain — dans les régions essentiellement rurales — subit le processus d'assimilation à l'anglo-américain, le maximum de transformation et de mixture étant atteint dans les zones urbaines (surtout montréalaises) où le contact avec la grande industrie anglophone est le plus fréquent. En nous basant sur une certaine stratification sociologique, on peut établir une gradation croissante de parlers français jusqu'au moment où l'on atteint à une symbiose des deux langues-sources:

1) **parlers ruraux (surtout du Québec) français:** les contacts avec les anglophones sont plutôt rares et sporadiques et se sont produits surtout au siècle dernier lors de l'émigration saisonnière vers les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. Le **lexique**, surtout celui de nature technique, est **relativement** anglicisé. Le reste de la structure des parlers ruraux demeure solidement français avec prédominance des caractéristiques du Nord-Ouest de la France teintées d'archaïsmes. A proprement parler, il ne s'agit pas encore de français. Cette dernière strate sociologique, cependant, reçoit le français par l'intermédiaire des contacts avec les villes (dont l'influence est très forte).

2) **langue de l'"élite" instruite:** à côté de la langue parlée, qui est déjà une langue "mixte", l'élite instruite utilise une langue écrite artificielle, portant, dans une mesure variable, les marques de l'anglicisation. Notons qu'il est toujours question de formes de langue identifiées comme du "français", et donc considérées comme "normales":

i) **la langue de l'élite professionnelle** se caractérise comme un français régional du point de vue de la structure morpho-syntaxique, avec insertion assez forte de "faux-amis" ou "calques" tant structurels que lexicaux. L'accent reste nettement "canadien" (phonétique et phonologie régionales acceptées comme "normales"). En somme, les avocats, les médecins et les ingénieurs parlent un français régional se rapprochant de la norme internationale, à l'exception — dans une mesure variable — du niveau phonétique-phonologique (archaïsant) et du niveau lexical anglicisé (là aussi, dans une mesure va-

(5) **Report on an International Seminar on Bilingualism in Education** — arranged by the United Kingdom National Commission for U.N.E.S.C.O., Londres, 1965 - p. 155.

(6) "Problèmes de bilinguisme au Canada", communication présentée au Colloque international de Moncton et publiée dans les documents préliminaires du colloque. Pp. 5-6.

# de l'assimilation des

riable) en ce qui regarde les termes spécialisés et techniques.

ii) **la langue de l'élite artistique et enseignante:** cette catégorie de locuteurs, n'ayant que très peu de contacts avec les anglophones et n'utilisant quasi jamais l'anglais au travail, est la moins anglicisée et se rapproche au maximum du français international. Ce fait est remarquable dans le monde du théâtre, ainsi que dans celui de la radio-télédiffusion étatique.

3) **langue des populations ouvrières des villes, grandes et moyennes:** c'est dans cette couche de population, principalement à Montréal, que le français évolue le plus rapidement vers la troisième langue: le franglais proprement dit, idiome possédant toutes les caractéristiques d'un créole, symbiose des deux langues sources, et dont les exemples fourmillent dans la langue parlée commune à toute la classe des travailleurs, lesquels sont en contact quotidien avec l'industrie anglo-américaine, dont les filiales sont établies dans la métropole montréalaise. Il s'agit d'une masse de plus de deux millions de francophones soumis au contact quotidien de la puissance industrielle et du prestige incontesté de la civilisation anglo-américaine (publicité, loisirs, media de communication, presse, etc.). La proportion des locuteurs canadiens-français utilisant le franglais "maximal" se rapproche facilement de 40% (sur près de 6 millions).

## Le bilinguisme et le statut socio-économique (et culturel)

En résumé, les parlers français du Canada, plus ou moins teintés de franglais, diffèrent les uns des autres selon la somme des contacts et la qualité de ces contacts avec l'univers anglo-américain. Il nous reste cependant à identifier scientifiquement cet idiome que nous appelons, à défaut d'une étiquette plus précise, le "franglais" ou "la troisième langue". En tout état de cause, **le franglais n'existe qu'en fonction de l'interférence avec l'anglo-américain**, laquelle procède des contacts avec une économie et une culture majoritaires entraînant un "bilinguisme" nécessaire pour une partie de la population. C'est cette dernière portion, minoritaire et originairement francophone, qui évolue linguistiquement sous la pression d'un bilinguisme la menant fatalement, au niveau des **couches populaires**, au monolinguisme de la troisième langue. L'on peut même établir un rapport direct entre le degré de franglais (et le monolinguisme qui s'ensuit) et les revenus personnels chez les francophones de Montréal. Le Québécois francophone est d'autant plus anglicisé, c'est-à-dire discrimine le moins efficacement les deux langues-sources qu'il est plus pauvre. Le citoyen qui a reçu le moins d'éducation et d'instruction est paradoxalement soumis aux nécessités du bilinguisme à un **degré plus grand** que le professeur ou l'avocat. Et il arrive que cet inférieur économique maîtrise très peu les structures du français, langue qu'il s'imagine être sa langue maternelle.

Chez ce même citoyen, faisant partie de la plus grande masse de la population québécoise, s'installe le prestige

de l'idiome anglo-américain qui agit, grâce à son prestige, comme une, nous dirions la langue de culture et de référence de la masse ouvrière, surtout montréalaise. En effet, le travailleur, prisonnier des réalités quotidiennes, n'utilise que rarement dans les grandes usines sa langue maternelle française. C'est ainsi que, dans une société articulée en français partout ailleurs que dans le monde du travail, sévit le paradoxe quotidien d'une langue considérée comme "étrangère" (l'anglais) ayant priorité sur l'idiome de 85% de la population: le français. On le voit bien: il ne s'agit plus ici de nombre, mais de **prestige**, facteur puissant d'une situation linguistique. (\*)

Encore une fois, si l'on cherche les CAUSES profondes de la différenciation et de l'évolution de la communauté linguistique franco-québécoise, on les trouve dans **une division socio-économique** en couches distinctes soumises, à des degrés variables et selon des modalités particulières à chacune, à des contacts et à des **bilinguismes différents**. Par exemple, le bilinguisme de l'ouvrier des villes, servant à la communication soutenue avec l'employeur et le contremaître, affecte la langue maternelle dans le sens de la "pidginisation" et mène le plus souvent, au palier de la vie familiale (d'abord), au monolinguisme de la troisième langue (le franglais maximal). Le bilinguisme des classes professionnelles, touchant surtout le lexique spécialisé et opérant surtout au niveau littéraire si l'on peut dire n'affecte qu'une ou quelques-unes des tranches de l'idiome maternel. Il conduit souvent à l'emploi des calques sémantiques, à côté des anglicismes lexicaux techniques.

## L'habitude de la traduction

Finalement, l'influence du bilinguisme canadien sur l'une des langues-sources (le français) s'exerce non seulement sous la forme des emprunts (lexicaux et structuraux) et des calques puisés à l'autre langue, mais aussi sous la forme d'une habitude bien ancrée chez les francophones: la **traduction**. Cette habitude est devenue tellement traditionnelle que nous nous considérons, au Cana-

(\*) *Plutôt que de s'attaquer à la racine socio-politique de la domination anglophone dans la sphère économique, le franco-québécois moyen, fidèle à une tradition de défaitisme congénital, préfère continuer à répandre un préjugé favorable à l'anglais, langue de travail. Ce qui mène au paradoxe navrant de la forte demande pour l'école anglophone dans des zones francophones en quasi-totalité, dans le Québec. Et cela, pour éviter que "nos enfants soient des chômeurs comme on l'a été". De nombreuses "lettres du lecteur" des journaux en témoignent abondamment. A ce préjugé, il faudrait rétorquer — entre autres — que la sacro-sainte masse de 200 millions d'anglophones de l'Amérique du Nord contient une multitude de locuteurs dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, mais bien, par exemple, l'espagnol (au bas mot, une vingtaine de millions en n'incluant pas 50 millions de Mexicains), l'italien, l'allemand, les langues slaves. N'oublions pas, non plus, l'effort de la Louisiane pour se refranciser, au même moment où le Québec, dans un effort parallèle de suicide, fait tout — avec la bénédiction d'un gouvernement "éclairé" — pour s'angliciser.*

# franco-québécois

da français, comme un peuple de traducteurs. Tous les secteurs de la vie publique et de l'esprit sont forcément tributaires du procédé de la traduction: les nouvelles, les sports, la politique, les loisirs de masses, le droit, les manuels scolaires. L'habitude de la traduction implante la tendance à l'imitation automatique d'un modèle culturel

(et mental), et linguistique, bien entendu, qui est celui de 200 millions de voisins anglophones. Dans ces conditions, il semble normal (et certainement regrettable) de voir évoluer rapidement l'idiome maternel d'une petite population francophone isolée de 6,000,000 d'individus, qui sont constamment soumis à une double allégeance.

## Conclusions

### Inégalité et homogénéité linguistiques

Si les circonstances historiques du peuplement canadien (*hétérogénéité ethnique* croissante; *homogénéité linguistique* croissante) ont été à la base de notre catégorie particulière de bilinguisme, d'une part: si l'évolution socio-culturelle de l'ensemble canadien a permis l'émergence de deux communautés divergentes sur le plan de la langue (et de la culture: cf. religion et traditions), l'on peut maintenant conclure que ce bilinguisme, d'autre part, **ne signifie pas l'égalité** et l'équilibre dans la pratique concrète entre les deux langues "fondatrices". Le facteur juridico-politique, qui reconnaît l'égalité en théorie, n'a joué qu'un rôle bien secondaire dans l'instauration de la dualité linguistique canadienne. Les facteurs d'ordre économique et social, tout d'abord, culturel, ensuite, ont favorisé la prépondérance de l'un des deux idiomes dont l'influence est allée aussi loin que possible dans **la transformation de son partenaire légal**. Si la puissance d'attraction de l'anglo-américain est si forte (on la constate surtout à Montréal, ville où malgré une majorité de 70% de francophones, les immigrants s'assimilent à la minorité anglophone), il faut chercher d'autres facteurs que le nombre ou même la culture. Il est inutile d'insister sur le fait que le prestige socio-économique de la portion anglophone du Canada et du Québec (dans l'organisation du monde des "affaires"), dotée d'appuis linguistiques et financiers puissants, a pu dicter **les conditions de la communication** dans le monde du travail et de larges secteurs de la vie publique, tendant aveuglément à rompre un équilibre et à abattre des frontières en grande partie théoriques. Il n'est pas téméraire d'affirmer que le bilinguisme canadien demeure encore, dans l'ordre pratique, essentiellement le fait des francophones, particulièrement au Québec. En somme, cela serait une caractéristique d'un seul des deux blocs: l'ethnie francophone. Quant à l'immigration, forcément bilingue si elle désire s'intégrer au pays d'adoption, en tout cas dans les premiers stades de son adaptation, elle l'est assez rarement demeurée et, à toutes fins pratiques, elle a été conduite à opter soit pour l'une soit pour l'autre des deux langues nationales. Ce qui a contribué à renforcer l'homogénéité linguistique.

### Langue et culture

Enfin, dès que l'on tente d'établir le bilan du bilinguisme au Canada et d'évaluer toutes les conséquences de notre dualisme linguistique, il est impossible de faire abstraction du phénomène d'*acculturation* qui accompagne celui de la transformation et de l'évolution des langues, processus qui affecte presque exclusivement le parler des

francophones. A ce stade, bilinguisme et biculturalisme sont indissolublement liés, comme l'a reconnu la Commission d'Enquête Laurendeau-Dunton. A un point tel que l'on peut se demander, dans bien des cas, si notre langue française, au Canada, ne véhicule pas autre chose que des contenus sémantiques et culturels exclusivement anglo-américains. On peut également se demander si le terme de "culture française", si souvent invoqué par un résidu d'"élite intellectuelle", ne recouvre plus rien d'authentiquement français, du moins au sens traditionnellement québécois du mot. Et encore moins au sens européen du même terme. Si l'existence d'un milieu de travail anglophone est un facteur important d'acculturation — au point d'influencer les parents francophones au chapitre du "choix" de l'anglais comme langue d'enseignement au Québec —, il n'est sûrement pas le seul. Il faut, en effet, compter avec un univers de la publicité qui amène ses monstres anglo-américains dans le magasin de porcelaines des ruraux attardés à prétention franco-québécoise. Dans son esprit, la conception publicitaire anglo-américaine est très éloignée des modèles français. Notre radio et notre télévision soi-disant francophones sont largement tributaires, pour les nouvelles et la programmation, entre autres, de sources non françaises. Par ailleurs, on estime que plus de 50% de ce qui se dit et s'écrit au Québec doit être traduit de l'anglais. Dans ces conditions, c'est-à-dire **sous l'angle exclusivement culturel**, il est raisonnable de se demander si le binlinguisme, au Canada, ne signifie pas tout simplement un même contenu sous deux étiquettes quelquefois très peu différentes. Phénomène qui ne devrait plus nous étonner dans le cas de deux groupes humains ayant vécu côte à côte pendant plus de deux siècles, et lorsque l'on sait que l'un des deux a presque sublimé sa situation de colonisé face au Maître si détesté mais à la fois si protecteur.

Hétérogénéité ethnique, homogénéité linguistique (ou monolinguisms parallèles), apparition d'une troisième langue (qui est la neutralisation des deux premières chez les minoritaires "francophones"), voilà les phénomènes de base qui découlent de la réalité socio-linguistique au Canada. Pour terminer, nous proposons d'introduire la notion de **convergence culturelle**, version nouvelle mais toujours à sens unique — que l'on nous décrit généreusement comme un rapprochement fraternel et l'union sacrée des mystiques de la Nation — de l'assimilation. Il ne faudrait toutefois pas oublier que cette dernière n'a rien de particulièrement fraternel dans la grande majorité des cas historiques. Au contraire, c'est le cadeau forcé et humiliant qu'ont toujours offert aux peuples conquis les armées d'invasion des Césars civilisateurs. ●

# APPENDICE

## LE BILINGUISME: Définitions générales

a) **Le bilinguisme naturel:** usage égal (au point de vue maîtrise) et dans toutes les circonstances. Phénomène individuel et pratique. Souvent, c'est la source de problèmes psycho-sociaux. Les exemples typiques sont à prendre dans les populations où se pratique l'assimilation des immigrants, notamment l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Mélange possible de structures et source de "diglossie", c'est-à-dire de situation linguistique dans laquelle deux idiomes se complètent, l'un des deux ne servant qu'à des usages restreints.

b) **Le bilinguisme politique:** aux niveaux administratif et gouvernemental, dans les fédérations où se côtoient des ethnies hétérogènes. Certains pays d'Afrique à constitution fédérative sont dans l'obligation d'adopter cette formule linguistique. Les exemples européens typiques, si l'on excepte l'U.R.S.S. — mal connu — sont celui de la Belgique et de la Suisse. Ces derniers pays sont "multilingues" ou "polyglottes" et sont constitués, en fait, de zones monolingues juxtaposées, jointes, assez souvent, par des zones bilingues de transition. Le "bilinguisme" politique existe dans un but de communication inter-ethnique et peut être défini comme de la "polyglossie", car le "bilinguisme" devrait se restreindre à une situation individuelle et naturelle: voir plus haut.

c) **Le bilinguisme acquis:** au niveau de l'individu, il s'agit de la juxtaposition de deux ou plusieurs structures linguistiques dont l'une est la langue maternelle et l'autre (ou les autres) est *apprise* à un certain âge. Ici, une structure linguistique s'est imposée et domine, à des degrés variables l'autre ou les autres structures linguistiques. *L'interférence* des langues apprises se maintient dans des limites normales, c'est-à-dire sans danger pour les structures de la langue maternelle. En réalité, c'est le phénomène inverse qui se passe: la langue maternelle — aux divers niveaux de sa structure — tend (plus ou moins fortement) à influencer la ou les langues apprises. Quand on parle de "bilinguisme" des élites au Canada — et surtout au Québec — on devrait surtout comprendre "polyglossie". Autrement, l'on risque de croire que les bilingues en question possèdent, en quelque sorte, deux langues "maternelles" ou proviennent d'unions inter-ethniques. Les bilingues naturels, au Canada, forment une minorité dont l'importance est fort limitée.

## RÉFÉRENCES

- RENARD, R.: La méthode audio-visuelle et structuro-globale de Saint-Cloud, Zagreb, Mons, Belgique, 1963. (Chap. V: 4<sup>e</sup> partie: le bilinguisme).
- UNESCO: L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement, Collection: "Monographies sur l'éducation de base".
- HART, G.K.: Mémoire présenté à la Commission d'enquête sur l'enseignement. "Le Documentaire", Québec, Octobre 1963. /brochure d'abord parue aux Presses Universitaires de Laval, en 1959/.

## Le bilinguisme à l'école

### Notes sur la langue maternelle, moyen d'apprentissage de la civilisation

(d'après G.K. Hart, *op. cit.*)

— **Fait universellement observé:** le métissage prématuré de deux langues aboutit à créer chez l'élément minoritaire une situation anormale, identique à celle des pays en tutelle.

— **La seule mesure de l'âge** auquel on peut initier l'enfant à l'étude d'une seconde langue: *la maîtrise suffisante des structures de la langue maternelle*. Voir, à ce propos, les travaux du psychologue suisse Piaget sur les structures élémentaires de la pensée chez l'enfant et les formes linguistiques.

— **Langue et assimilation culturelle:** "Chacun sait qu'il n'existe pas de plus grande puissance d'assimilation (à une culture étrangère) ni de plus rapide que celle du système scolaire qui utilise la langue du groupe majoritaire comme langue seconde au niveau du primaire". Comparer la situation des pays pluriethniques à "minorités", par exemple, l'Afrique du Sud et les Zoulous.

— **Tous les pays libres du monde assurent à l'enfant la maîtrise suffisante de la langue maternelle avant d'aborder l'étude d'une langue seconde.** A cette fin, l'on reporte cette étude au début du secondaire. / France, Angleterre, Hollande, Autriche, Portugal, Suède, Grèce, Thaïlande, Italie, Danemark, Norvège, Birmanie, Turquie, Australie, Islande, Mexique, Brésil, Argentine, Uruguay, Honduras, etc./

—Au Québec, il y a toujours eu une campagne en faveur du bilinguisme au niveau de l'école primaire. Si, tout récemment (1970), les partisans de deux thèses opposées en matière de linguistique scolaire s'affrontaient à Saint-Léonard près de Montréal, la direction de la Commission Scolaire de Montréal, en 1940, appuyait sans restriction le bilinguisme à l'école primaire. Voir, plus loin, à la page 29, la lettre de M. Charles-Edouard Gravel. A certains égards, la Loi 63 touchant le choix de la langue à l'école primaire, introduit l'anglais là où il n'existait pas, et contribue ainsi à créer une situation de diglossie latente. Les résultats douteux de cette loi commentent déjà à se faire sentir dans tout le Québec. Si la politique du bilinguisme à l'école primaire finissait par triompher, les conséquences seraient désastreuses pour la langue maternelle des jeunes québécois francophones auxquels on demanderait, trop tôt, autant d'efforts pour une langue étrangère que pour leur propre langue. Les conséquences peuvent être fatales comme nous le montre le cas des Iles ci-devant francophones de la Manche sous régime britannique (Jersey et Guernesey).

— Le mythe du parfait bilinguisme: l'école primaire, premier palier de l'apprentissage de la vie sociale et individuelle ne peut pas fabriquer de "parfaits bilingues" et enseigner en même temps des notions fondamentales. Cette dépense d'énergie ne peut contribuer à la création, chez l'enfant, d'un fond solide, d'un substrat mental assuré sur lequel s'appuieront, toute la vie durant, le raisonnement et la culture, les deux canaux de la civilisation. Il ne faudrait pas oublier que le mécanisme de la pensée enfantine, aux rouages très délicats, se moule en grande partie — du moins au niveau supérieur — au contact des structures

de la langue maternelle. Introduire l'anglais dès les premières années du primaire, sous le prétexte d'inculquer aux jeunes élèves la vraie prononciation, l'accent, l'intonation, etc. ne peut avoir qu'un but immédiatement utilitaire et entraîner comme résultat le retard d'une pensée qui n'existe pas encore à l'état cohérent. En effet, pour former cette dernière, il faut une langue. Si l'on tient au bien de l'enfant, il faut en sacrifier une; autant le faire pour l'anglais. A moins d'adopter une attitude de démission devant sa propre culture, si l'on tient tant au "progrès". En tout cas, un enfant présumé "bilingue" ne "vautra deux hommes" que dans des domaines restreints et il risque de demeurer, en dédoublant ses efforts mentaux, un illettré culturel.

— Chronologie: Selon Piaget (*Le langage et la pensée chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé, 1902), il faut considérer une période où s'opère la mise en place des facultés conceptuelles chez l'enfant (entre six et dix ans), et ces dernières se cristallisent par la langue maternelle. Il est périlleux de tenter de maîtriser deux langues au niveau primaire, lorsqu'on sait qu'une seule exige de grands efforts.

— Le bilinguisme scolaire au premier niveau est une servitude, et un certain nombre seulement des enfants qui fréquentent l'école primaire sont susceptibles de devenir bilingues, surtout quand on sait que peu d'entre eux ont la chance de devenir des unilingues convenables.

L'enseignement bilingue, ou d'une langue seconde, après le primaire (au début du secondaire), ne comporte aucun risque. A douze ou treize ans, selon les psychologues de l'enfance (Closset, par exemple) et les pédago-

gues, l'enfant apprend mieux et plus rapidement qu'à tout âge. En dépit déjà d'une certaine infériorité plastique (dressage automatique et habileté sensori-motrice), le développement intellectuel n'en souffre guère, car la souplesse physiologique joue un rôle assez réduit dans l'acquisition du savoir chez l'être humain. Une compensation, du côté souplesse psychique, s'établit dont l'apprentissage linguistique peut profiter. Cette souplesse psychique comporte les caractéristiques suivantes: mémoire organisée; réflexion; curiosité intellectuelle; motivation; capacité d'attention; pouvoir d'association; faculté de synthèse.

— La maturité d'esprit s'étant déjà ébauchée et s'alliant à une connaissance plus sûre et suffisante de la langue maternelle, de même qu'à une plus grande unité et consistance de la personnalité, tout cela peut éviter à l'écolier le maximum de conflits psychiques et d'insécurité émotive en le soustrayant au ballonnement entre deux systèmes linguistiques (plus ou moins contradictoires dans le cas du français et de l'anglais, cf. les calques et les faux-amis) et, en définitive, entre deux systèmes de pensée (schizophrénie: "split personality", division du Moi).

— L'acquisition d'une langue seconde après le cours primaire requiert un cycle d'au moins quatre ou cinq années de scolarité; de sorte que c'est à seize ou à dix-sept ans que le maximum d'efforts dans ce sens peut être exigé de l'élève, qui arrive à la fin de ses études secondaires, sans qu'il en subisse un dommage appréciable (linguistiquement et émotivement).

— La précédente remarque est de portée générale mais notons que, dans le contexte canado-américain, le

maximum de précautions devra être entrepris pour protéger la langue maternelle en 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> années. Entre autres, l'on devra améliorer l'enseignement du français, le rendre plus utile et intéressant et agir sur la "motivation".

— Quant à la **polyglossie**, elle exige un effort encore plus long et soutenu, une maturation culturelle qui se poursuit bien au-delà du stade de l'éducation secondaire.

— **L'état actuel de la langue maternelle**: à la fin du cycle d'études secondaires, l'on peut affirmer de beaucoup d'élèves que le français, ce n'est pas leur langue maternelle véritable. Du moins, pas ce français livresque et forcé. Frustrés de mots, déchirés par la dualité des langages entendus, lus sur des panneaux-réclame, ils manifestent leur insécurité d'une manière compréhensible. Dès qu'un élève français d'Europe se joint au groupe, il faut voir avec quelle admiration béate on l'écoute parler, au début. Mais bientôt, on le ridiculise. L'insécurité se mue en agressivité. Les psychologues nous ont appris ces mécanismes. Le contenu d'un vocabulaire et d'une syntaxe est presque toujours révélateur de la culture à laquelle il correspond. Celui qui vit dans un milieu "de bilinguisme" où la langue maternelle est socialement infériorisée affaiblit ses structures mentales. Voilà pourquoi, lorsque l'élève veut parler ou écrire convenablement sa langue, ses réflexes ne le servent plus. De longues années d'un apprentissage épuisant le forcent par compensation, à se recréer un comportement linguistique. Ce dernier, pour être économique, est souvent incomplet.

## CONCLUSION

Une langue c'est une structure mentale humaine qui se manifeste par des images, des expressions, une syntaxe, une sémantique, une culture, une civilisation.

"Chaque nouvel homme, a écrit Paul Chauchard, à sa naissance apparaît aussi démuné que l'homme primitif. Mais par le langage il va recevoir d'emblée tout l'acquis." <sup>1</sup>

C'est dire après plus d'un sociologue que "la société est la deuxième matrice de l'homme" puisque le langage verbalisé ne peut mûrir que dans le groupe humain. L'expérience a montré que l'enfant qui ne peut faire librement l'apprentissage d'une langue, se déshumanise.

"(. . .) le langage et la langue sont fonctionnels, c'est-à-dire correspondent à un besoin fondamental de communication entre les hommes organisés en société, à un impératif de survie mentale." <sup>2</sup>

Mise à part la compréhension mutuelle, on ne saurait oublier non plus que le langage sert de support à la pensée, que langage et pensée sont peut-être en relation dialectique. La pensée se verbalise mais le langage verbal influence beaucoup la pensée. Le mot, l'expression juste est un stimulus peut-être aussi important que le besoin de communication ou d'expression. Piaget l'a observé: "(. . .) la parole avant d'avoir pour fonction de socialiser la pensée, a pour rôle d'accompagner et de renforcer l'activité individuelle." <sup>3</sup>

Sans langage, une société ne saurait intégrer ses membres. Sans langage évolué la pensée précise et claire devient impossible et, par le fait même, l'activité humaine est à la baisse. Or langage et langue ne sauraient être dissociés, pas plus que la faculté et sa concrétisation particulière. C'est dire que le langage est source d'une multitude de liens qui nous unissent au monde extérieur et source d'approfondissement pour notre monde intérieur. Le langage a donc le pouvoir de rompre la solitude de l'individu.

G.L.

(1) in *Le langage et la pensée*, p. 11

(2) G. Lefebvre, *L'étude de la culture: La linguistique*, (extrait), p. 235

(3) in *Le langage et la pensée chez l'enfant*, p. 40

## ET LE BILINGUISME? (1)

*"Une langue qu'on n'utilise plus qu'après cinq heures de l'après-midi, est déjà morte."*

(...) Le bilinguisme, a-t-on écrit, "implique d'une part une situation indiscutablement sociale, où deux systèmes linguistiques se côtoient dans un même groupe humain: la situation de bilinguisme relèverait d'une analyse sociologique. D'autre part les individus de ce groupe ajustent leurs usages à l'état linguistique existant". Donc le bilinguisme est fondamentalement un fait social, une sorte de mal social où deux langues s'affrontent dans une société donnée. Toutefois, il importe de le préciser, ce sont des facteurs extra-linguistiques qui déterminent le pouvoir d'agression d'une langue. Ainsi, dans notre milieu nord-américain, l'agression vient du groupe majoritaire qui détient le pouvoir politique et économique. On peut dire que la multitude des messages transmis dans le corps de la société proviennent de centres de décision qui nous échappent. C'est que le groupe majoritaire, de langue anglaise, pour ne parler que du Canada, contrôle à peu près tous les canaux puissants d'une société industrielle de type capitaliste: l'économie, le commerce, l'administration, la publicité, sans oublier des aspects majeurs de notre culture de masse. (Il importe peu, ici, que le capital soit anglais ou américain. Cela ne fait qu'aggraver la situation et renforcer le contrôle du groupe majoritaire de langue anglaise). Or le Québec n'est pas seulement minoritaire dans un continent anglophone, il est bien entendu une minorité au service de cette majorité. Chez nous un adolescent qui entre sur le marché du travail, si l'on excepte le fonctionnaire, a de fortes chances de tomber au service d'étrangers à sa collectivité. Non seulement le capital est étranger, ce qui est un fait banal dans notre monde d'interdépendance, mais ses chefs immédiats ou les cadres de l'entreprise sont la plupart du temps d'un autre groupe linguistique que le sien. Il affronte la dépossession totale. De plus son milieu urbain, c'est le cas de Montréal, a les caractères d'une grande ville nord-américaine. Or il ne serait pas au pouvoir même d'un homme qui saurait convenablement le français de résister indéfiniment à la pression de l'anglais à travers la multitude de messages transmis à la conscience ou à l'inconscient par les perceptions et sensations visuelles et auditives. Comment l'ouvrier ou le col blanc pourraient-ils se protéger? Etienne Gilson disait qu'après trois mois dans un milieu anglais, sa langue était touchée. Son titre d'académicien et sa connaissance de la langue française ne pouvaient le protéger contre ce type d'infiltration. Cependant dire une telle chose au Québec, c'est paraît-il, pour quelques esprits simplistes plus spécialistes que lucides, vouloir vivre en vase clos. D'ailleurs on peut difficilement dire quoi que ce soit sans être victime de cette accusation. Vouloir respirer et vivre comme tout homme normal, c'est forcément, selon eux, désirer bâtir une muraille autour de soi.

Dès l'instant où l'on doit assimiler une autre langue pour gagner sa vie, et particulièrement la langue de celui qui a

le prestige du dollar et le pouvoir, on s'abandonne plus ou moins à la loi d'inertie, à la loi du moindre effort. J. Vendryes a écrit que "l'intérêt pratique est seul maître en pareil cas, il décide en faveur de l'une des deux langues..." Car il ne s'agit pas alors d'une langue de culture qui ouvre l'esprit à un autre univers, ni d'une langue de mobilité verticale qui permettrait à un cadre, dans un pays unilingue, d'accéder à certains postes de relations extérieures dans son entreprise: non, il est question d'une situation sociale qui échappe vraiment au pouvoir de celui qui la subit.

Or l'illusion grave de ceux qui croient à la nécessité du bilinguisme pour notre peuple, est de penser que l'on s'en sortira collectivement en maîtrisant mieux la langue française. A court terme, peut-être, mais à long terme? Quel pouvoir intrinsèque magique posséderait la langue française? Je crois plutôt que la langue française a la délicatesse et la fragilité de sa perfection. Elle me semble d'autant plus vulnérable que la langue qui l'agresse a des structures plus souples. Non. Les questions qu'il faut se poser sont d'une autre nature. Est-ce que la langue anglaise sera toujours la langue de la société majoritaire? Est-ce que dans un mouvement de sympathie morbide les Canadiens de langue anglaise se mettront subitement à parler le français? Si l'on examine leurs réactions devant de Gaulle... Est-ce que les raisons sociales et les affiches seront toutes en langue française au Québec? Est-ce que dans un climat de bilinguisme on pourra vivre profondément en respirant à pleins poumons notre langue française? Car le minoritaire qui croit à son salut grâce à la générosité et au fair-play de l'autre est une pâte bien mise en conserve. Penser que le bilinguisme soit nécessaire et possible, d'un océan à l'autre, est de l'aberration. Dès l'instant où le peuple québécois serait entièrement bilingue, et bien avant, ce qui est de plus en plus probable, il n'aura plus besoin de parler français, il sera gentiment assimilé. Seuls un pouvoir politique véritable et un pouvoir économique pourraient permettre que les Québécois sachent deux langues dans un milieu unilingue. Bien peu de politiciens se rendent compte de ces facteurs psychologiques concrets. (...)

**Fernand Ouellette**

---

(1) Il ne s'agit dans ce texte que d'une introduction à quelques problèmes. Pour une étude plus théorique et globale, je demanderais au lecteur de se référer à mon article: "La Lutte des langues et la Dualité du langage", in *Liberté*, no 21-32, 1964, Montréal ou *Revue juridique et politique (Indépendance et coopération)* no 3, juillet-sept. 1967, Paris.

L'article de F. Ouellette: "Et le bilinguisme?", dont voici un large extrait, a été publié dans la revue *Europe* qui consacrait sa livraison de février-mars 1969 à la *Littérature du Québec*. — N.D.L.R.

# la prise de la parole

—dédié aux 25,000 qui marchèrent sur Québec, à l'automne 1969.

---

Nous sommes partis de loin  
nous autres  
qu'on s'en souvienn  
nous étions  
comment dire  
nous ne savions plus  
dire  
nous étions  
désarticulés  
les mots nous désertaient  
et filaient à l'anglaise  
avec le droit d'user du pronom possessif  
le pouvoir même  
de nous nommer  
Nous parlions mal  
nous parlions oui  
à peu près comme nous marchions  
fatigués tantôt hors d'haleine  
chacun courbant muettement l'échine  
au-dessus du sillon  
une langue à hue et à dia  
un parler de chevaux de trait  
rétifs et gauches  
dans leurs attelages.  
C'était il n'y a pas longtemps  
nous nous embourbions dans nos phrases  
cherchant sans cesse le terme juste  
pour dire  
(comment dit-on?  
comment dit-on?)  
Liberté.

Nous autres  
de pères en fils  
timides bafouilleurs  
cherchant une maternelle langue  
pour réchauffer notre souffle  
nous consoler de trop d'hivers  
Nous arrivons d'un long portage  
avec chacun sur ses épaules  
son bagage de chansons d'aieules  
et l'humiliation de son père  
nous nous sommes mis en marche  
capables d'inventer un mot d'ordre.  
Nous autres  
hier encore  
désidentifiés  
honteux et pauvres de nous-mêmes  
vautrés dans le silence  
et l'impuissance du juron  
Nous avons fait du chemin  
armés de quelques vérités nécessaires  
Nous voici dans la rue  
coude à coude  
une reconnaissable multitude  
avec sa jeunesse érigée en porte-voix  
pour prendre  
enfin  
la parole.

**Michèle Lalonde**  
**31 octobre 1969**

---

# la lutte longue et totale pour un québec français

par André Gaulin

professeur de français  
à l'Université Laval

La lutte pour le Québec français commence très tôt sur les bords du Saint-Laurent. Déjà, en 1629 jusqu'en 1632, Québec était cloué au pilori de l'Anglais. En mai 1690 encore, Québec est en joue des navires d'Albion. Si la Nouvelle-France échappe une fois de plus à l'occupation étrangère, il n'en va pas ainsi en l'année 1713. Par le traité d'Utrecht, la colonie française sur nos bords est largement entamée de l'Acadie et de la baie d'Hudson. C'est l'étranglement qui commence auquel on essaie d'échapper, à l'époque, par la construction de places fortes. Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Québec français se sait la cible de l'impérialisme britannique: tout n'est qu'une question de temps et le combat est déjà inégal. Ce n'est plus tellement les deux mères-patries qui vont s'affronter mais les colons habitant les terres nouvelles. D'ailleurs, la guerre de Sept Ans, contrairement aux autres guerres européennes trouve sa cause dans les grands espaces mitoyens du centre de l'Amérique du nord où les colons anglais et les colons français s'affrontent. Dès 1759, notre sort en est jeté: nous ne pouvons avoir de survie historique que par l'intermédiaire de la France et la France de sa Majesté Très Chrétienne a perdu la guerre. Sous les apparences froides de nos coeurs enneigés couve encore la rancoeur historique de ceux qui se sont sentis délaissés. Notre subconscient collectif que des essayistes comme Crémazie, Buies, de Nevers et plus récemment Bouthillette ou Vadeboncoeur (et j'en passe) ont sondé a vite fait de nous révéler que nous sommes des orphelins. Ou du moins, que nous nous percevons comme tels.

Un de ceux qui ont le mieux exprimé cela, autant comme romancier que comme essayiste, c'est André Langevin. Comme à peu près tous ses personnages romanesques, nous sommes sans père, l'homme et la femme d'ici ne se rencontrent pas, nous hantons une "Amérique trop vaste" où nous grelottons, pour reprendre une expression de Brault, comme dans un pensionnat. Langevin nous voit comme en vie de pénitence en Amérique où nous refusons notre identité et notre réalité. Nous sommes un peuple schizophrène bi-séculaire. Au large de nos amours initiales, à l'Est, nous avons laissé une mère-patrie qui a tellement changé au cours des années. C'est Pierre Baillargeon qui dit un peu en boutade que la vieille France s'est réfugiée ici. Notre situation complexe s'est davantage compliquée à travers les âges. Que devaient penser, en effet, les colons d'ici à qui le haut-clergé faisait chanter le Te Deum en 1791: il fallait remercier Dieu d'appartenir à l'Angleterre plutôt qu'à la fille aînée de l'Eglise qui persécutait un clergé qui avait toujours refusé une "révolution" française et qui était finalement devenu victime de la déraison.

Quoi qu'on dise, 1760 fait écran dans nos mémoires. Nous sommes contradictoirement un peuple retourné sur son passé à qui les tenants du compromis — haut clergé et élites traditionnelles — ont fini par faire oublier leur histoire à force de l'édulcorer et de la compromettre. Ainsi, par exemple, l'on a fini par faire croire que les patriotes qui avaient défendu leurs droits les plus légitimes — et Londres le reconnaîtra en indemnisant leurs survivants — avaient été des traîtres. Je rejoins ici Jérôme Proulx qui revendique l'enseignement de notre histoire: de la falsification de l'histoire, nous en sommes arrivés à sa suppression dans le giron même de la révolution tranquille. Les néo-barbares veu-

lent même supprimer des cégeps les enseignements du français et de la philosophie. C'est là que se situe notre drame actuel: on a fini pas culpabiliser profondément le peuple d'une part; la loi et l'ordre ont fini par récupérer une vieille volonté mal éclairée de défense de ses droits et de sa dignité. Et d'autre part, l'on agite le drapeau de la peur, l'on menace de supprimer le pain et le beurre en voulant les troquer contre notre identité et nos valeurs spirituelles. Nos pires ennemis ne nous sont pas extérieurs, ils sont des nôtres, ayant comme des envahisseurs fictifs, nos corps et notre langue. Ils s'appellent députés quand ils votent la loi 63, ou Cloutier ou Bourassa quand ils opposent l'économie et la culture. Ils sont les exécuteurs visibles d'un pouvoir occulte, le pouvoir monétaire universel et multinational qui veut nous assimiler au profit d'une oligarchie mondiale monstrueuse et anarchique.

Notre lutte ici, cependant, est double. Elle se joue du dehors comme dans beaucoup d'autres pays menacés, et du dedans. Telle est la fragilité de ce que nous sommes de vivre incertains de nous-mêmes, d'émerger à peine de notre non-lieu bi-séculaire historique. L'année 1760 aurait dû marquer notre rapide déclin et notre assimilation. Mais toujours en tutelle, nous étions déjà un peuple. Nous avons un territoire, une langue, une histoire collective, des institutions et une culture autonomes. Latins devenus nordiques, colons à qui les grands espaces avaient redonné une liberté perdue dans l'Europe monarchique, européens transformés en américains et luttant sans cesse contre la réduction historique qui voudrait faire croire que cette espèce est unilingue anglaise.

Nous commençons à peine à nous dire Québécois. Ceci est un phénomène nouveau, la première et libératrice issue après deux cents ans d'histoire.

Nous achevons une longue naissance. Canadiens d'abord, puis volés dans notre indentité car les Anglais prenaient possession du territoire jadis français à l'est et à l'ouest, devenus Canadiens français. Bouthillette rappelle avec justesse dans le *Canadien français et son double* que la Confédération constitue pour nous une longue période de dualité dont beaucoup des nôtres sont toujours prisonniers. Pour dire ce que nous étions, nous avons dû le dire en affirmant ce que nous n'étions pas: voilà ce que c'est que d'être canadien-français. Et pourtant, malgré tout, nous devons au Canada, ce pays anglophone, de n'avoir pas été engloutis dans le melting pot américain. Le pays des Yankees nous aurait vite assimilés irréductiblement comme il l'a fait avec plusieurs états (une trentaine) qu'il a assimilés par législation linguistique.

Nous sommes, en Amérique, les derniers survivants d'une race engloutie. Les Franco-américains ont été sacrifiés au dieu Moloch, et les Canadiens français le seront irrévocablement. Et nous le serons aussi comme Québécois si nous n'acceptons pas de conjurer les forces de notre assimilation. Pour la première fois depuis 1760, nous avons retrouvé notre unité en même temps qu'un pouvoir politique et ceux qui en ont conscience doivent faire partager cette conscience au plus grand nombre d'entre nous que la peur et l'oubli retiennent captifs. Comme le rappelait justement François-Albert Angers qui a la foi dynamique des témoins de l'histoire, notre situation est à nouveau très claire: il y a d'un côté le parti des marchands et des Anglais — lié dans la conjoncture moderne aux multinationaux — et de l'autre le parti des Québécois. Toute notre libération est axée sur notre politique. Dans la mesure où les gens d'ici se retrouvent américo-français, dans la même mesure, ils vont contribuer à donner aux nôtres le pouvoir politique. N'en déplaise à monsieur Cloutier, le Parti québécois n'est pas un accident de parcours: il est intimement lié à notre cheminement historique. Nous sommes déjà un million de Québécois à vouloir notre libération collective et de nombreux autres qui n'ont pas encore osé déposer leur croix historique sur leur bulletin de

vote ne sont pas loin de pouvoir le faire.

La lutte pour un Québec français n'est pas d'hier: elle est longue et totale. Elle est une facette de notre libération comme peuple à côté de laquelle nous n'avons d'autre choix que le suicide collectif. André Langevin disait dans une *Langue humiliée* qu'il fallait imposer par loi l'unilinguisme français — il s'agit bien entendu de l'unilinguisme de l'Etat — et mettre fin ainsi à notre "aberrant esprit de tolérance". "Si c'est cela faire montre de racisme, tous les peuples en sont coupables qui exigent qu'on parle chez eux leur propre langue. Et les neuf autres provinces nous ont indiqué la voie il y a longtemps. Je vois mal qu'on puisse considérer comme du fanatisme le refus de se suicider". Et le romancier rejoignait l'essayiste avec l'*Elan d'Amérique* où nous assistons à travers la fiction romanesque à l'échec collectif des Québécois.

Je devais, en principe, traiter dans cet article de l'enseignement du français au Québec. J'avais pensé axer ma réflexion sur le *Livre noir* quatre ans après sa parution. J'ai voulu cependant prendre plus de recul en essayant de montrer l'arrière-décor du cadre dans lequel un professeur de français doit fonctionner. Sans quoi, les gens qui sont moins près de l'humiliation quotidienne de la langue française dans laquelle oeuvre un professeur de français se demanderont si je ne charrie pas quand j'affirme qu'enseigner le français est un geste politique au Québec. Je pense pouvoir maintenant l'affirmer sans qu'on puisse m'accuser de politiser ce qui est essentiellement politique. S'affirmer comme français en haute mer saxonne, en contexte où, comme le dit encore Langevin, l'on a confié à l'économie "un lent assassinat", un "génocide culturel larvé", c'est poser un geste politique que les ressortissants du "standard of life" et les "épiciers" du pouvoir vont contester et contredire. S'il est vrai que les investisseurs craignent plus le français que les bombes, quels drôles de terroristes nous sommes en tant que professeurs de français. Dans ce cadre-là, parler français est devenu — et je reprends encore une expression de Langevin — **une forme d'extrémisme.**

Le professeur de français travaille dans un milieu pourri. Il vacille entre l'accusation de politiser un enseignement qui est déjà politique et l'accusation d'être incompetent alors que c'est le milieu qui nie et détruit tout ce qu'il tente de faire. Je ne parle pas ici des professeurs joualisant qui ont succombé à un mirage de la québecitude, car je ne vois pas le joul autrement et je crois que le remède à ce mal sera apporté par la "normalité" du fait de parler français en Amérique du nord. Aussi le professeur de français indique-t-il avec véhémence à l'Etat le rôle qui lui est dévolu. Protéger par loi un bien collectif — la langue et la culture françaises — qui est gravement menacé. L'Etat doit intervenir d'autant plus que tout le pouvoir économique infériorise la langue et la culture de tous, laissant croire que la soumission suicidaire apportera la prospérité. C'est là mentir à ceux qui s'ajouteraient au 35 % des Américains qui vivent en bas du seuil de la pauvreté.

L'Etat québécois est actuellement desservi par ceux qui le dirigent et qui ont perdu la confiance de ceux qui se veulent québécois. A un point tel qu'on se demande quel mensonge officiel l'on inventera bientôt pour nous faire croire à une priorité du français. On connaît la formule du bill 63 dite "pour la promotion du français". **Toute mesure linguistique n'assurant pas l'unilinguisme français officiel ne peut être qu'un leurre.** Et le pouvoir culturel lui-même ne peut être obtenu sans le pouvoir politique. Le gouvernement libéral n'a plus le choix. Il doit exercer un pouvoir québécois ou se voir rejeté aussi implacablement que l'Union nationale qui a voté la loi 63. Et le pouvoir québécois ne va plus sans l'indépendance, à moins qu'on ne définisse un pays de deux nations, ce qui est aussi imprévisible ici que la disparition de l'hiver.

Orthographe, programme-cadre, bon parler... autant de modes de diversion du vrai problème qui est politique. C'est une folie insensée de vouloir apprendre à décliner les verbes s'il n'y a pas de temps futur. Ou bien, ici, le français domine, ou bien lui-même il décline. Que les agitateurs du pouvoir se le tiennent pour dit. Les véritables agitateurs: ceux qui ont le pouvoir d'agir mais qui préfèrent s'agiter. ●

# L'enseignement du français au primaire

par Gisèle Côté-Préfontaine  
co-auteur du *Sablier*\*

Les Québécois se préoccupent à juste titre de la survie de la langue française sur le continent nord-américain. Les débats actuels semblent, toutefois, négliger trop souvent un terrain capital: la qualité de l'enseignement du français, langue maternelle, au niveau primaire.

Après dix années de recherches en tant que parents, pédagogues, auteurs et conseillers itinérants dans ce domaine et dans celui de l'apprentissage d'une langue seconde, nous croyons qu'il est temps de rompre un silence qui nous rendrait complices d'une situation déconcertante.

Depuis 1969, le Ministère de l'Éducation diffuse un "programme-cadre" se rapportant aux "quatre-savoirs" (écouter, parler, lire, écrire), exploités depuis plus de vingt ans aux États-Unis. Les directives générales de ce programme, qui sont généreuses et ouvertes, auraient pu susciter des initiatives originales et fécondes. Hélas! dans la confusion actuelle, de tels résultats tardent à venir. La raison de cet état de choses est que l'on semble oublier un point fondamental: c'est sous une forme globale que l'on s'ex-

*\* Mise au point en 1964 par deux éducateurs québécois, Gisèle et Robert Préfontaine, le "Sablier" est une méthode d'apprentissage de la langue maternelle ou seconde, fondée sur la priorité naturelle de l'oral et sur le respect absolu du rythme personnel d'apprentissage de l'enfant.*

*Boudée le plus souvent au Québec mais répandue dans plusieurs provinces canadiennes, la méthode du Sablier jouit également d'une faveur croissante dans plusieurs autres pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Sud où elle fait l'objet d'expériences-pilotes fructueuses particulièrement en milieux défavorisés.*

*La forme concrète du sablier a valu à la méthode son nom et son symbole. Dans la partie du haut affectant la forme d'un triangle reposant sur sa pointe, il faut voir la masse des expériences conscientes ou inconscientes accumulées par l'enfant. L'étranglement central, à son tour, représente sa capacité personnelle d'éveil et d'acquisition. Quant au triangle inférieur il reproduit l'image de la synthèse consciente et autonome que l'enfant a tirée à partir de son propre vécu.*  
N.D.L.R.

prime et que l'on communique. Or, l'évaluation trop parcellaire souvent de ces "savoirs" dissociés, bloque plus qu'elle ne favorise l'épanouissement des élèves et des maîtres. Ces quatre objectifs sont solidaires et ils sont la conséquence logique d'une démarche cohérente au sein d'un apprentissage structuré.

Dans des documents récents, on ne réfère que partiellement aux méthodes existantes, en suggérant plutôt des "compromis": on repique ici et là des techniques qui, étant détachées de leur contexte d'origine sont évidemment vidées de l'esprit qui les avait inspirées. En outre, cet "amalgame" méthodologique n'a pas été soumis à l'expérimentation et risque de compromettre toute recherche sérieuse sur des procédés bien identifiés.

Déjà, en 1968, l'Institut de Recherche pédagogique du Québec ne semblait pas du tout disposé à évaluer les méthodes de lecture existantes. Ce travail a heureusement été effectué ailleurs dans les pays francophones: en Belgique, en 1968 (André Dehant), en Suisse, en 1972 (Jacques Weiss).

A la lumière de ces travaux, nous avons pris conscience de certains faits qui méritent d'être portés à votre attention:

a) La plupart des Québécois atteignent "l'âge sensible" de la lecture (6 1/2 ans) alors qu'ils sont encore à la maternelle. On devrait donc exploiter davantage cette situation en proposant, dès la maternelle, une bonne amorce de l'apprentissage de la lecture aux enfants qui en ont le désir et la maturité.

b) On a démontré à Neuchâtel, en Suisse, dans un milieu unilingue favorisé, qu'une méthode de lecture traditionnelle avait fait régresser l'évolution normale de la langue parlée maternelle. (1) A quels effets encore plus nocifs peut-on s'attendre d'une telle méthode dans un milieu bilingue?

c) L'interruption d'une pédagogie structurée à partir de l'âge de huit ans est tout aussi néfaste car cet âge est déterminant pour l'intégration de l'orthographe. Or, dans de trop nombreux milieux, on ne se contente à cet âge que d'exercices **uniquement oraux** en ignorant l'apprentissage nécessaire d'une langue écrite correcte,

et l'initiation à la littérature, non seulement québécoise mais étrangère. Le petit Québécois, en effet, s'enracinera d'autant mieux dans sa propre culture qu'on lui permettra de s'ouvrir à d'autres horizons. Nous croyons qu'il est possible et souhaitable de proposer beaucoup à l'élève, tout en n'exigeant de lui que ce qu'il peut intégrer et exprimer de façon autonome et consciente.

d) *On ne craindrait pas à ce point l'influence de la langue anglaise si la langue française était enseignée sérieusement.* Dès immigrants nous ont confié qu'ils optaient pour l'école anglaise à cause des déficiences qui existaient dans les écoles francophones de Montréal, tant dans l'enseignement de la langue française que dans celui de la langue anglaise comme langue seconde. De plus, ces déficiences dans l'enseignement de la langue maternelle vont jusqu'à compromettre le succès dans l'apprentissage ultérieur de toute autre langue car un tel apprentissage ne peut aller *plus loin* que celui d'une langue maternelle.

Alors que les responsables de l'enseignement des langues secondes ne veulent lésiner ni sur les budgets, ni sur l'emploi d'un matériel soigneusement éprouvé, nous nous étonnons de ce que la langue maternelle soit, jusqu'à aujourd'hui, traitée en parent pauvre, abandonnée à l'improvisation.

e) L'avenir du français au Québec est, pour une part, entre les mains des conseillers pédagogiques, dont la plupart sont très conscients de l'importance de leur rôle. Malheureusement, ceux-ci ne jouissent actuellement d'aucune autorité. Certains ne peuvent entrer dans une école ou dans une classe à moins d'y avoir été invités **par écrit**. Personne, pas même les commissaires ou les parents, ne peut dénoncer ou annuler la médiocrité éventuelle de l'enseignement du français. **Qui est responsable?** Quels seraient les bénéficiaires d'une détérioration irréversible?

## Pédagogie dépassée

Certaines remarques des documents officiels récents du ministère lui-même semblent indiquer que les conquêtes indiscutables de la linguistique et de la psychologie n'ont pas encore atteint tous les comités de rédaction. Comment pourrait-on expliquer autrement les "naïvetés" qu'on y trouve et qui contredisent justement

# L'enseignement du français au primaire

les grandes lignes du programme-cadre?

a) On y recommande, entre autres, de privilégier l'apprentissage des *pho-nèmes fréquents*. Or, les enfants les entendent et les prononcent tous depuis fort longtemps au moment de leur entrée à l'école. Ils utilisent en fait les mots et les structures qui s'imposent à eux "affectivement" (2), indépendamment des statistiques.

b) Lors d'un récent test, on proposait aux élèves de première année des mots formés de "graphies simples" qui forcent l'enfant à adopter une prononciation uniforme et faussement "méridionale" du type: *banane*, *pelure*, *levure*. Or, cette façon d'agir ne fait appel qu'à 2% du vocabulaire actif de l'enfant alors que les recherches sur le *vocabulaire fondamental de l'enfant* soulignent, au contraire, l'utilisation affective et effective des mots, sans préoccupation des difficultés orthographiques, insoupçonnées à ce moment. L'enfant lira et écrira sans faute bien plus volontiers les mots qu'il aura entendus et dits le plus souvent. Ainsi, pour un trifluvien, *Trois-Rivières* est plus facile à lire et à écrire que *Chicoutimi*. Les auteurs de ces mêmes tests, proposés en mars 1974, recommandaient aux maîtres de ne pas les administrer aux enfants formés par *Le Sablier*. Certains collègues ont désobéi à ces directives. Les élèves *Sablier* s'y sont révélés supérieurs aux autres, tant dans une confrontation "traditionnelle" que dans toute autre forme de "contrôle".

c) Dans les méthodes traditionnelles, on ne parle que d'une sorte de "*syllabe*" alors qu'il existe en fait une *syllabation orale* (rythmique, proche du vécu de l'enfant) et une *syllabation orthographique* (bouts de ligne, sans relation avec une élocution correcte). Nous ne cessons de déplorer les difficultés d'apprentissage causées par la confusion qu'engendre une telle ignorance.

d) Les méthodes traditionnelles ne tiennent pas compte des recherches effectuées depuis 1933 dans les pays francophones quant au moment d'acquisition orthographique du vocabulaire courant; nous les avons compilées et revalidées au Canada français en 1969 (3). Par des moyens analogues, nous connaissons également l'âge actuel de l'acquisition des règles

de grammaire par 75% des enfants. (4) Il nous semble inconcevable de ne pas tenir compte de ces enquêtes québécoises dans l'établissement d'objectifs pédagogiques concernant les exigences orthographiques, arbitraires jusqu'à maintenant.

e) L'enfant *Sablier* peut acquérir gratuitement une foule de connaissances sur les choses qui l'entourent, sur les situations qu'il est appelé à vivre. Il apprend à exprimer tout ce qu'il sait, à évaluer ce qu'il ignore et à trouver les sources de la connaissance. Au lieu d'accumuler les erreurs et ce, dans un climat de culpabilité morbide, jusqu'au moment normal de l'acquisition, il apprend à développer une attitude d'honnêteté lucide, valable pour tout apprentissage, et atteint sans peine le minimum exigible, risquant d'en savoir plus, librement... En agissant autrement, on risque des situations paradoxales: on fait "**trop**" de *grammaire*, par exemple, parce que l'on exige un *retour entier* sur tout ce qui a été "enseigné" et imposé; ou l'on n'en fait "**pas assez**", ne semant qu'à la "veille" des récoltes, compromises de toute façon... Nous gardons la nostalgie d'un aspect très positif des "écoles de rang", où l'enfant pouvait vivre sa neuvième année neuf fois, accumulant huit ans d'anticipations gratuites, sans évaluation intempestive, dans un climat d'entraide fraternelle. Quel est cet "occultisme" qui prolonge des théories désuètes, tout en coupant l'élève d'une expérience légitime?

## Etre auteurs, une aventure

Une conviction profonde nous a poussés à nous consacrer exclusivement à la recherche pédagogique et au service des maîtres. *Le Sablier*, approuvé au Québec depuis 1966, reçoit une audience canadienne et internationale: U.S.A., Haïti, France, Suisse, Belgique, Suède, Portugal, Maroc, etc... Nous n'avons reçu, pour toute subvention, que le paiement, par les échanges France-Québec, des deux premiers voyages en Europe. Certains auteurs siègent aux comités du Ministère de l'Éducation, d'autres pas... L'arbitraire du choix, qui nous a exclus jusqu'à maintenant, n'a jamais été expliqué. "Malheur, semble-t-il, aux chercheurs qui trouvent une solution et qui osent la faire publier..."

Les grandes commissions scolaires (Montréal, Québec) n'ont jamais étu-

dié *Le Sablier* en toute objectivité. On y maintient l'utilisation de procédés anciens, moins efficaces, tout en prônant la liberté des maîtres. Pourtant, les animateurs diffusent un enseignement très proche de celui du *Sablier*, en guise de complément aux manuels, qui sont forcément non adaptés à la vie réelle dans les classes...

Ailleurs se vivent des expériences hétéroclites, souvent incomplètes, et l'on continue d'inscrire "*Le Sablier*" dans les bulletins scolaires, comme méthode de français. Il devient alors souvent périlleux de changer de classe dans le même degré, et encore plus d'être promu à un degré supérieur dans une même école. Cette situation suscite chez les parents une irritation compréhensible que nous sommes les premiers à partager. Jamais, à notre connaissance, la pratique "mitigée" du *Sablier* n'a produit de résultats supérieurs à ceux d'une application "intégrale", toujours respectueuse de la personnalité du maître et de la maturité de l'enfant... Nous sommes reconnaissants aux maîtres *Sablier*, qui confirment et renouvellent constamment nos expériences.

Dans le numéro de février 1974, le "*Magister*" dénonçait le "drame" du plagiat et de la photocopie. Dans cette pratique, tous les intermédiaires retirent des bénéfices, sauf ceux qui ont travaillé pour produire l'essentiel: les auteurs et les éditeurs. Les documents distribués ainsi aux élèves sont moins attrayants que les oeuvres originales, et **coûtent au moins aussi cher au contribuable**. La Suède vient de régulariser cette situation en imposant une taxe pour toute photocopie dont le montant est ensuite versé à qui de droit. L'Ontario vient de mettre toutes les écoles en garde contre cette pratique qui ressemble fort à du vol. Qui s'inquiète de cette injustice au Québec?

## Les maîtres, des victimes?

Après l'enfant, le maître demeure l'élément capital de tout enseignement. Mais cette gloire lui coûte très cher actuellement puisqu'on lui demande de tout ré-inventer, spécialement dans l'enseignement du français. Quelle profession peut se vanter de progresser parce qu'elle sait se passer d'outils? Un bon instrument améliore l'action de l'habile artisan tout en soutenant les efforts du novice. La

synthèse utopique exige que chaque pédagogue devienne un "auteur". Ceci demande du recul, du temps, une motivation intense et une recherche très longue, conditions inhumaines, irréalistes, nous semble-t-il. A la longue, l'improvisation suscite fatigue et angoisse. Préoccupé, l'enseignant risque de ne plus savoir profiter de la présence de ses élèves... **Quel est le voeu profond des professeurs de français?**

Les résultats les meilleurs nous paraissent provenir des classes où les maîtres, bien informés, pratiquent **une méthodologie efficace, librement et solidairement choisie, éclairée par la connaissance des autres procédés.** Nous tenons à rendre hommage ici aux écoles où les professeurs travaillent en équipes avec leur principal, à la promotion d'une pédagogie cohérente, de la maternelle jusqu'au secondaire.

Nous déplorons, par contre, certaines généralisations forcées, au nom d'objectifs administratifs. A regret, les écoles doivent parfois abandonner ou ignorer des procédés auxquels ils ont confiance alors qu'une cohabitation des différentes méthodes aurait pu, au contraire, faciliter des recherches comparatives stimulantes.

### **Les enfants, des sous-évalués?**

Il nous semble illusoire d'"enseigner" quoi que ce soit à qui que ce soit. Chacun apprend par lui-même, à sa façon, quand il est prêt. Imposer uniquement des "structures" ou un "vocabulaire de base", n'a jamais permis l'acquisition d'une langue vivante spontanée. Le fait qu'un enfant "ait appris" des mots ou des pages de lecture n'indique pas qu'il puisse réellement lire, dans n'importe quelle publication. L'étude forcée de mots d'orthographe, choisis arbitrairement, ne prépare que des succès provisoires doublés de risques d'échecs. Est francophone celui qui sait exprimer en français tout ce qu'il veut dire. L'enfant sait lire quand il peut décoder et comprendre des mots qu'il voit à première vue et qui sont le reflet de son oral vécu. L'orthographe est intégrée quand on peut écrire, **sans faute**, tout ce que l'on a envie d'exprimer, après avoir **douté et cherché.**

Par Le Sablier, l'enfant évolue suivant son propre rythme et sa propre maturité, selon une méthode autrement plus personnelle, réaliste et éco-

nomique que celle qui lui serait proposée de l'extérieur, fût-ce au moyen de "fiches" qui ne rendent jamais compte de toute l'originalité existentielle de chacun.

Les apprentissages nous paraissent interdépendants: le langage offre de nombreuses possibilités de pré-lecture, de pré-grammaire et de pré-orthographe. Une lecture qui tarirait le langage et n'ouvrirait pas les voies à une orthographe totale et définitive, serait vaine autant qu'une attitude maladroite en orthographe qui risquerait de rétrécir et de décourager les expériences de langage et de lecture.

La pédagogie du Sablier s'est révélée particulièrement féconde non seulement pour les enfants normaux, mais aussi pour les "inadaptés". Au lieu d'imposer une pédagogie linéaire et rigide, la sensibilisation concentrée valorise tout "l'acquis" de l'enfant et lui offre la possibilité d'une récupération instantanée, **sans discrimination.** Nous avons eu la patience d'attendre l'éclosion de la lecture, tant chez un grand-père de 67 ans que chez des micro-céphales de 12 ans. Nous rêvons pouvoir nous adapter à tout enfant, quel qu'il soit...

Nous avons surtout été frappés par les succès spectaculaires enregistrés par les anglophones et les immigrants dans les classes françaises utilisant la méthode du Sablier. Après quelques mois d'une immersion exclusivement française, non seulement parlaient-ils français sans accent trop marqué, mais ils pouvaient aussi lire en français *et dans toutes les langues* qu'ils parlaient à la maison. Ils pouvaient même transférer dans ces mêmes langues leur attitude de doute orthographique. Sans autre forme d'enseignement, ils atteignaient même le niveau qu'ils auraient normalement atteint dans leur langue maternelle. (5) Ceci s'explique parce que nous respectons la prononciation locale, les régionalismes et les divers niveaux de langue, tout en apprivoisant l'enfant au français "international", **que personne ne parle.** De plus, la technique de l'"écho automatique" en français permet d'utiliser l'expression libre des non-francophones, démontrant qu'ils peuvent **vivre et être compris en français.**

Se pourrait-il donc que l'enseignement judicieux d'une langue étrangère puisse renforcer la connaissance

de la langue maternelle? Il nous semble que c'est **l'enseignement normal régulier qui est malade et déficient** s'il ne peut accueillir efficacement, **directement**, les immigrants et les inadaptés.

### **Une action énergique et lucide s'impose**

Une expérience, mille fois confirmée, nous permet d'affirmer qu'il est possible de vivre une pédagogie unifiée de la langue, maternelle ou seconde. C'est le point de départ et le vécu de chacun qui oriente le cheminement original; l'éducateur apporte ensuite un support et un complément adaptés.

Nous sommes persuadés que si l'enseignement de la langue maternelle est adéquat, attentif à laisser **l'oreille et la curiosité disponibles**, non seulement sera-t-il inébranlable, mais encore facilitera-t-il l'acquisition d'une langue seconde, quel que soit l'âge choisi pour l'aborder.

Nous souhaitons ardemment qu'une évaluation sérieuse soit effectuée dans des "milieux-références", avec l'accord et la collaboration des auteurs. Le procédé "le moins mauvais" pourrait être nationalisé, l'auteur continuant d'oeuvrer pour son pays, dans la mesure de sa disponibilité. Pendant ce temps, les autorités se devraient d'organiser sans cesse des "expériences-pilotes", orientées vers des voies de remplacement pour l'avenir. D'ici là, laissons évoluer librement et concurremment plusieurs procédés éprouvés. Le meilleur d'entre eux s'imposerait par le choix éclairé qu'en auraient fait les maîtres et les parents. Le Québec continuera-t-il de boudier ses sources vives? ●

1—Rollier, Yvonne, *Qu'est-ce que la créativité*, Grains de Sel, Grains de Sable, Vol. 8, no 2, Boucherville, déc. 1972.

2—Préfontaine et Préfontaine, *Vocabulaire oral des enfants de 5 à 8 ans au Canada français*, Beauchemin, Montréal, 1968.

3—Préfontaine, Robert, *Acquisition orthographique du vocabulaire oral*, Le Sablier, Boucherville, 1971.

4—Préfontaine, Robert, *Acquisition orthographique grammaticale*, Le Sablier, Boucherville, 1973.

5—Dyke, Lise, *Langue seconde vs langue maternelle*, Grains de Sel, Grains de Sable, Vol. 8, no 2, Boucherville, 1972.

# l'enseignement du français au secondaire

par Roger Berthiaume  
Polyvalente de Mortagne

Un optimisme de façade, une inquiétude généralisée, un espoir illimité, des résultats décevants, recul ou progrès, réussite ou échec, le programme-cadre existe et suscite de toutes parts des réactions de toutes teintes.

Plusieurs, regardant en arrière, refusent le programme-cadre et ne ratent aucune occasion de se plaindre de l'état de choses actuel; ils vont même jusqu'à regretter un passé récent qu'ils ne réussiront pas à faire revivre, mais dont ils vantent les mérites avec force.

D'autres, qui n'ont guère connu le passé, tournant les yeux vers l'avenir, acceptent d'emblée le programme-cadre; ils sauront bien trouver la solution définitive, eux... qui ne mesurent pas leur espoir. Savoir où ils en sont leur importe peu, convaincus qu'ils sont d'être dans la bonne direction.

Entre le passé révolu et un avenir incertain, il y a le présent. Si on m'avait demandé comment on enseignait le français il y a quelques années ou bien comment on devrait enseigner le français à l'avenir..., je me serais senti plus à l'aise pour rédiger ces quelques notes. Mais, on me demande ce que je pense de l'enseignement du français, langue maternelle, au secondaire, de nos jours. C'est une question ingénue... La réponse devrait se faire à l'aide de données précises, recueillies scientifiquement; on devrait comparer la réalité observée aux objectifs fixés; on devrait mesurer l'écart entre la réalité et les objectifs visés, puis suggérer les mesures correctives... orienter le futur.

Mais, comme les objectifs du programme-cadre sont souvent très ambitieux, qu'ils ne sont pas toujours

traduits en termes de rendement acceptable, qu'ils confondent l'essentiel et l'accessoire, qu'ils visent un produit fini, mais ignorent les étapes progressives, on s'explique facilement l'attitude de ceux qui n'y voient qu'une étape de transition, qu'une ébauche..., qu'un cadre où il faudra insérer un contenu. Mais déjà l'idée d'un contenu répugne au programme-cadre qui contient déjà tout... L'excellence de ce programme repose sur le flair du professeur qui parviendra à faire maîtriser systématiquement les quatre fonctions linguistiques en s'y arrêtant de façon occasionnelle.

Tout ça pour dire que les lignes qui suivent se veulent beaucoup moins une réponse qu'une question. Quand on s'efforce de comprendre un problème, c'est qu'on n'a pas encore la solution.

Ce texte que je rédige sans plan contiendra sans doute plus de redites que d'inédit. Ce sera un reflet, une impression. Impression parfois pénible prise au contact de mes anciens collègues dont le désarroi m'émeut. Qu'on s'abstienne d'y lire un jugement ou une pensée définitive, encore moins une arrière-pensée. C'est tout au plus une ébauche...

Je suis coupable d'écrire sans plan. Le "plan des langues à Cloutier", ça existe. On peut lui en tenir rigueur; il faudrait aussi en tenir compte. Un compte rigoureux... Depuis le temps que les professeurs de français se moquent de ce fameux plan, et par ricochet du ministre de la bonne entente provinciale! Jamais un plan si récent n'a donné l'impression d'être aussi dépassé; jamais ministre de l'éducation n'a fait plus "quétaïne" et fond

de tiroir. Après la farce de l'opération lecture avortée, c'est la farce des "enregistreuses-cloutier" qui circulent. Assez!

## La caractéristique essentielle de la classe de français

J'entre dans le vif du sujet en citant un mot tiré du programme-cadre du Ministère de l'Éducation: "Dans toutes les disciplines, le travail personnel occupe de plus en plus une place de choix. **Malheureusement, très souvent, les travaux d'élèves se résument à la copie d'articles de dictionnaire, d'encyclopédie, de revue ou de journal. Le profit que l'élève devrait retirer de ces travaux se trouve ainsi considérablement réduit**". Et comment!

"Étant donné qu'au cours secondaire l'enseignement de toutes les matières est diffusé en français, on devrait noter chez les étudiants une nette amélioration, une maîtrise progressive de la langue maternelle, même s'il n'y avait pas de cours de français spécifiques à ce niveau".

"Si la classe de français comme telle existe au secondaire, c'est pour développer dans une ambiance privilégiée le goût de la communication, faire ressentir le besoin d'une communication de qualité, inciter l'étudiant à se dépasser, à progresser d'une performance linguistique à une autre, etc., etc."

Cependant, la caractéristique essentielle de la classe de français se situe au niveau de la maîtrise du code grâce auquel l'étudiant peut comprendre un message émis ou exprimer sa propre pensée. Il ne faut

pas oublier que toutes les matières au programme concourent à développer chez l'enfant les aptitudes à la communication, communication réelle entre le maître et l'élève; entre le maître qui explique et l'élève qui écoute, entre l'élève qui pose une question et le maître qui y répond. Les quatre fonctions linguistiques (écouter, parler, lire, écrire) sont mises en oeuvre dans toutes les situations réelles d'apprentissage que constituent les autres matières scolaires. Ce qui devrait caractériser la classe de français, c'est le **perfectionnement de ces fonctions associé à une maîtrise progressive du code.**

La classe de français avec ses situations d'apprentissage reproduites artificiellement, et ses thèmes-prétextes doit nécessairement aboutir à une leçon de langue sinon elle n'a pas raison d'être.

### **La langue de l'élève comme point de départ**

Un des premiers principes qui, selon le programme-cadre, doit guider le professeur de français, consiste à prendre comme point de départ à son enseignement la langue de l'élève. Il faut bien partir de quelque chose... Pourquoi alors ne pas prendre comme point de départ à son enseignement les divers travaux (devoirs, recherches, etc.) que l'élève effectue dans les autres matières. J'y vois de nombreux avantages:

a) Les professeurs de français qui se spécialisent dans le processus méthodologique appelé "mise en situation" et qui ne débouchent jamais sur l'exploitation, cette deuxième noble démarche pédagogique qui a pour but de parfaire la langue et la pensée de l'étudiant, verraient de façon non équivoque où se situe l'essentiel de leur rôle. Quand les professeurs de français auront compris que les maîtres des diverses disciplines excellent souvent dans les "mises en situation", peut-être seront-ils en mesure de comprendre leur propre spécialité.

b) Les élèves qui rédigent une recherche en "Sciences religieuses" intitulée: "Le vêtement à travers les âges", ou les étudiants en histoire qui doivent composer un texte sur le thème: "L'homme se vêt" pourraient après la lecture de certains textes écrire en leur propre langage de tous les jours ce qu'ils ont compris ou retenu et ils ne se sentiraient plus "forcés" de copier s'ils savaient que ces travaux serviraient de point de départ, de tremplin vers une plus grande perfection lin-

guistique grâce au concours conjugué du professeur de français et des autres professeurs.

c) Ce serait aussi une économie de papier. Pourquoi remettre trois travaux de recherches semblables sur un même thème, à trois professeurs différents?

d) Une économie de temps aussi, qu'on pourra consacrer à faire acquérir par la pratique "certains automatismes" que le programme-cadre ou le professeur juge essentiel.

Le programme-cadre, à part la démarche qu'il suggère, comporte-t-il des points essentiels? Certains professeurs de français affirment que le programme-cadre est avant tout un "esprit", une "vision" de l'enseignement du français. C'est une vision de l'enseignement et non une division programmée de la langue. Ce qu'on nous propose comme programme, c'est un cadre (pédagogique), un programme-cadre pour l'ensemble du territoire québécois.

Pourrait-on affirmer qu'il y a uniformité de l'enseignement du français à travers toute la province? Le programme-cadre est le même pour tous. Mais, il n'y a d'obligatoire dans le programme-cadre, que les thèmes; les professeurs ont beaucoup de latitude dans les sous-thèmes et entière liberté dans tout le reste.

Pourquoi les thèmes sont-ils obligatoires? "L'enseignement secondaire doit permettre à l'élève (même si on ne l'élève pas beaucoup) de faire un tour d'horizon du vocabulaire de la vie courante et lui apprendre à nommer les choses".

N'avez-vous pas l'impression que le vocabulaire de la vie courante s'apprend au cours primaire? Peut-être, mais que voulez-vous, il n'y a qu'une chose d'imposée par le programme-cadre; on serait malvenu de s'y opposer.

### **Un minimum obligatoire**

Sans condamner le programme-cadre, sans minimiser les objectifs qu'il s'est fixés, on devrait, en plus je crois, à chaque niveau du cours secondaire, faire porter l'enseignement sur un minimum obligatoire. Sinon, on risque de consacrer un temps énorme à un travail "éparpillé", au lieu de concentrer son effort sur ce qui est essentiel et à la portée des élèves...

Je formule le voeu que les responsables de l'enseignement du français

établissent objectivement en quoi consiste ce minimum indispensable de connaissances linguistiques, puisqu'ils en organisent la maîtrise d'une manière rationnelle grâce au concours dévoué de professeurs compétents.

Ce minimum essentiel pourrait être réparti en programmes d'apprentissage microgradués que chaque étudiant devrait, à son propre rythme, nécessairement maîtriser pour avoir accès à un niveau supérieur. Cette partie du programme pourrait être un item important dans l'évaluation des étudiants. Comment évaluer les progrès de l'étudiant, ses acquisitions quand ses travaux ne sont que le point de départ, l'occasion d'une leçon de langue?

Comment les professeurs de français au cours secondaire évaluent-ils leur enseignement? Il y en a qui vous répondent naïvement: "Moi, avec le programme-cadre, je n'enseigne rien; je mets une note d'après les travaux que les élèves me remettent". Est-ce que vous corrigez ces travaux? "Oui, mais les étudiants ne tiennent aucun compte de mes corrections". "Jamais un étudiant n'est venu discuter avec moi du bien-fondé des corrections effectuées sur sa copie".

Les programmes, y compris les plus réputés et les meilleurs, laissent habituellement une place considérable à l'intuition et au doigté de ceux qui doivent les appliquer. Le soin apporté à la formation des professeurs de français devrait être inversement proportionnel à la latitude que leur laisse le programme-cadre.

### **Un programme-cadre incompris**

Il semble que le programme-cadre ne soit pas compris, ni appliqué partout uniformément.

A l'intérieur d'une même école polyvalente et ce, à un même niveau, on peut rencontrer: a) un enseignement collectif systématique sans enseignement individuel même occasionnel; b) un enseignement individuel systématique sans enseignement collectif même occasionnel; c) un enseignement collectif ou individuel purement occasionnel, etc. Le genre d'enseignement, la coloration de l'action pédagogique varie, paraît-il, selon l'expérience du maître ou selon son ancienneté dans la carrière.

A l'intérieur d'une même commission régionale, on rencontre d'une

## L'enseignement du français au secondaire

école à l'autre des méthodologies différentes ou des structures qui bien souvent ne respectent en rien le fameux programme-cadre. On découvre des classes où les étudiants exécutent des travaux continuels d'après des séries de fiches traditionnelles, et où le rôle du professeur se résume finalement à corriger des copies. Il y a des classes décroisonnées où l'enseignement collectif est à toutes fins pratiques complètement relégué aux oubliettes et où l'enseignement individuel lui-même est souvent tout à fait occasionnel.

A l'intérieur d'un même groupe de professeurs, il n'est pas rare d'observer à l'égard du programme-cadre toute la gamme des sentiments allant de l'envoûtement le plus irréflecti au mépris le plus absolu.

Quant au matériel didactique et aux manuels scolaires autorisés, ils suscitent également des réactions fort diverses: inexistant, insuffisant, peu apprécié, peu utilisé. Parfois on observe les réactions contraires, mais à l'endroit d'un matériel créé à l'intention d'un niveau inférieur.

Si je dis qu'il y a un malaise dans l'enseignement du français au secondaire... on me répond qu'il y a un malaise dans l'enseignement de toutes les matières à tous les niveaux..., on esquive le problème! On détourne l'attention!

Si je suggère que ce malaise n'est peut-être que passager, on réplique qu'il a toujours existé et que le programme-cadre n'y est pour rien, qu'il permet tout simplement de le mettre mieux en lumière. Et moi, qui espérais que ce programme soit un début de solution.

Si je soutiens que les causes du malaise résident dans le contexte social, dans l'absence de programmes précis et dans la préparation inadéquate des nouveaux professeurs, on s'étonne de ma naïveté. On ne comprend pas qu'un excellent professeur de français ne s'adapte pas au programme-cadre... quant au jeune professeur qui ne sait pas enseigner et qui ne maîtrise guère sa langue, on me chuchote qu'il fait moins de tort aux élèves en suivant le programme-cadre qu'en dispensant un enseignement traditionnel. Quelle trouvaille!

Quels seraient les remèdes au ma-

laise actuel? A vous d'improviser une réponse. C'est le règne de l'improvisation!

**NOTE:** Le programme-cadre n'est pas le fruit du hasard. Il est le remède suggéré à la suite de la condamnation du système traditionnel. Si on dressait la liste des reproches que les nouveaux penseurs ont adressés à l'enseignement traditionnel du français, on comprendrait mieux les objectifs que poursuit le programme-cadre.

Voici certains reproches qui commencent tous de la même manière: "Autrefois, l'enseignement du français:

- a) se faisait à l'aide de manuels qui ne laissaient aucune place à l'initiative des professeurs;
- b) ignorait que la connaissance théorique d'une langue n'améliore pas nécessairement l'usage qu'on en fait;
- c) ne plaçait pas les élèves dans des situations réelles de communication;
- d) n'exploitait pas le langage quotidien, on abusait des modèles littéraires;
- e) mettait l'accent sur la langue écrite au détriment de la langue parlée;
- f) incitait les élèves à la passivité;
- g) méprisait les intérêts des étudiants, le maître enseignait ce qui l'intéressait;
- h) favorisait la mémorisation, mais négligeait la création personnelle, etc., etc."

J'ai enseigné le français pendant plusieurs années. C'était la belle époque! Chaque nouveau groupe d'étudiants m'arrivait comme une vague d'espérances. Je savais qu'ils allaient progressivement être pris au jeu du goût d'en savoir davantage et de s'en mieux servir. Ça ne ratait jamais. Sauf quelques exceptions qui, bien souvent, faute de stimulations adéquates au moment propice, traînaient péniblement de l'aile dans les couloirs du bon vouloir, sans parvenir à rencontrer les normes prévues pour la moyenne bien ordinaire des étudiants qui peuvent apprendre.

C'était la belle époque où il était encore permis au professeur d'enseigner et où les étudiants avaient des défis à relever.

C'était la belle époque où l'on avait des objectifs à atteindre, un programme d'apprentissage à parcourir, des tests qui permettaient d'établir si l'action entreprise produisait les ré-

sultats escomptés, des examens qui venaient dans toute la fraîcheur laborieuse des matins de juin mettre en branle une kyrielle de cerveaux émus par la perspective de la réussite où par la crainte de l'échec. C'était des examens de santé. De santé d'un système. Santé des étudiants et santé des professeurs. On apprenait à réussir. On "réussissait" à apprendre. C'était le bon temps! On apprenait que la réussite était une conséquence; l'échec aussi...

C'était le bon temps où il était encore possible de distinguer la classe de français de la classe d'histoire ou de sciences religieuses (une autre matière vide de contenu et sans âme).

C'était la belle époque où toutes les matières s'enseignaient en français et où le professeur de français enseignait le français.

C'était la belle époque où les étudiants avaient entre les mains, souvent ouverts à la même page, des volumes de français, ces précieux auxiliaires préparés avec soin et ornés des plus belles pages des meilleurs auteurs.

C'était la belle époque où les textes choisis étaient expliqués avec soin, mémorisés avec ardeur, récités avec précision et notés avec amour.

C'était la belle époque où en apprenant la langue on apprenait à apprendre, où l'analyse et la grammaire tenaient lieu de gymnastique intellectuelle.

C'était la belle époque où l'on comprenait encore que si deux étudiants différents consacrent un temps identique et une ardeur égale à la maîtrise d'un programme donné, les résultats seront différents.

C'était la belle époque où les notes dénotaient quelque chose, où les moyennes n'étaient pas manipulées. C'était la belle époque où le succès avait un sens et une saveur.

C'était la belle époque où les absences étaient rares et où les présences étaient normales.

C'était la belle époque où la motivation naissait dans le feu de l'action.

Maintenant qu'on nous vante aujourd'hui, qu'on a tout changé, je soutiens que c'était la belle époque, pour l'époque. ●

# la langue, problème économique

par **Gérald Godin**  
Directeur général de QUEBEC-PRESSE

## (Etat de la question vers les années 40)

*L'instruction primaire doit mettre nos élèves en état de gagner leur subsistance tout en leur procurant les connaissances fondamentales de la religion. — Pour arriver à ce but, l'anglais est indispensable quelles que soient les opinions citées à ce sujet, opinions d'ailleurs pour la plupart, de personnes qui ne réalisent pas la situation des nôtres dans le domaine économique. — A Montréal, quiconque veut progresser et faire sa vie, doit savoir l'anglais, le milieu dans lequel nous vivons l'exige et ce, contrairement à l'opinion exprimée par le Conseil pédagogique (page 4 du rapport).*

*L'aspect économique est intimement lié à la vie nationale et religieuse. — Si nos enfants ne peuvent gagner leur subsistance nous serons à la merci de nos concitoyens anglais et avec le secours matériel qu'on leur donnera, on les impressionnera de telle façon qu'ils se désintéresseront de l'enseignement des questions religieuses et nationales.*

*Le chômage à Montréal a été l'une des principales causes que plusieurs catholiques ont abandonné leur religion. — Il en sera de même lorsque les nôtres ne pourront plus gagner leur vie, faute de connaître suffisamment l'anglais pour se faire comprendre de leur contremaître dans les usines où ils seront employés. — Si l'on commence l'enseignement de l'anglais dans la cinquième année seulement, les cinquante pour cent de nos enfants qui laissent l'école avant d'avoir atteint cette classe, seront de cette catégorie.*

Charles-Edouard Gravel.

11 novembre 1940

**(Réponse du président de la Commission scolaire de Montréal au Rapport du Conseil pédagogique qui rejetait une proposition de la même Commission en date du mois d'août 1940.)**

Pour les travailleurs québécois, la langue est un problème économique.

Combien de Québécois sont en chômage parce qu'ils sont unilingues francophones?

Combien de Québécois croupissent dans des emplois de seconde zone parce qu'ils sont unilingues francophones?

Combien de Québécois sont confinés à des postes inférieurs à leurs capacités intellectuelles et à leur connaissances techniques parce qu'ils ne parlent que leur langue nationale, prioritaire et officielle?

Combien de promotions ont échappé à des Québécois, faute d'une connaissance suffisante de l'anglais?

Ainsi, combien en coûte-t-il chaque semaine aux travailleurs unilingues francophones du Québec, de ne parler que leur langue?

Combien leur en coûte-t-il, chaque année, en salaires, en promotions, en avantages de toutes sortes, de ne pas parler la langue de la minorité qui contrôle la majeure partie de l'industrie québécoise?

Allons plus loin; combien d'immigrants possédant une "connaissance de l'anglais" sont invités par le gouvernement fédéral à venir au Québec où ils occupent des emplois que ne peuvent combler des unilingues francophones? Et combien d'entre eux viennent grossir au Québec même les rangs des anglophones et le nombre des écoliers dans les écoles anglaises?

La langue française, pour les travailleurs du Québec, ça signifie donc chômage, emplois de deuxième catégorie, frein aux promotions.

Mais l'unilinguisme francophone des travailleurs Québécois, c'est également la justification des politiques fédérales d'immigration d'anglophones au Québec: "Come to Canada and get a good job".

De plus, au-delà de ces aspects du problème, il y a ceux qui touchent la vie quotidienne du travailleur québécois, à l'intérieur même de son emploi et de son usine.

# la langue, problème économique

Une étude de la Fédération des travailleurs du Québec démontrait en 1971 que 40% des conventions collectives de travail étaient rédigées uniquement en anglais dans un échantillonnage représentatif d'industries établies au Québec.

La même étude présentait comme une grande victoire le fait qu'en 1968, chez Stelco-Montréal, les travailleurs aient obtenu que les griefs, ou infractions à leur convention collective, soient débattus en français.

Ce qui signifie qu'avant 1968, à l'usine Stelco, un travailleur francophone devait témoigner dans une langue qui n'était pas la sienne, au cours du procès qu'il intentait à la compagnie, si l'on prend pour acquis qu'une procédure de grief est une sorte de procès-miniature intenté par un employé contre sa compagnie qui ne respecte pas la loi que constitue la convention collective.

Dans combien d'entreprises, au Québec, dans le passé et encore aujourd'hui, les employés ont-ils été ou sont-ils encore obligés de plaider ou de faire plaider leurs griefs dans une langue qui leur est étrangère?

Quand il présente sa chanson "La Corriveau", Gilles Vigneault raconte que le procès de l'accusée se déroula dans une langue qui lui était étrangère. C'était quelques années seulement après la Conquête. Et le public de s'indigner.

Or pendant des années et encore aujourd'hui, au Québec, à l'intérieur des usines, les travailleurs subissent des procès "à la Corriveau".

J'imagine que cette situation diminue grandement le nombre de griefs présentés par les employés. Ou les chances de l'employé en cas de grief. J'imagine aussi que cette situation doit donner du jeu à l'employeur, étendre les zones grises de l'exploitation, et rendre caducs ou désuets un certain nombre d'avantages gagnés par les employés en négociations collectives.

La langue, rouage de l'exploitation des travailleurs?

L'anglais langue de travail, c'est la partie la plus manifeste de l'exploitation des Québécois par une minorité

étrangère. C'est le signe le plus visible que la bourgeoisie qui exploite la majorité des travailleurs du Québec n'est pas la bourgeoisie d'ici.

Et que le Québec se trouve donc à être non pas un pays capitaliste pur et simple, mais une colonie, qui est une forme dégradée de pays capitaliste.

Et que le Québec se situe dans la ceinture mondiale des pays du Tiers-Monde.

Il y a donc au Québec un secteur d'exploitation colonial très puissant et un secteur d'exploitation capitaliste, sous-développé tout comme l'est la bourgeoisie nationale francophone et ses appareils politiques et gouvernementaux.

La lutte doit donc tenir compte de ces deux réalités. Aussi, quand on voit une certaine gauche réduire la réalité à la simple lutte de classes et faire comme si l'exploitation au Québec n'était pas surtout de type colonial, alors que l'immense majorité des entreprises appartiennent à des bourgeoisies étrangères, on peut se demander quel jeu elle joue. De quelles illusions elle est victime ou quelles illusions elle veut colporter.

Ceux qui lisent la situation québécoise comme une lutte de classes à l'euro-péenne, exclusivement à partir des analyses de Marx ou de Lénine et dans l'ignorance des Fanon, des Memmi, des Berque, des Abdel-Malek, des Rodinson, ils manquent en partie le bateau. Ils sont borgnes à une partie de la réalité et leur lutte elle-même s'en trouve d'autant moins efficace. Ils s'en vont au front sans connaître tout le terrain. De plus, ils créent souvent des divisions entre les travailleurs eux-mêmes. De sorte que l'ennemi commun trouve devant lui des troupes divisées et affaiblies d'autant.

La langue de travail, en Algérie française, en Afrique du Sud, en Guinée-Bissau et au Québec, c'est la courroie de transmission des valeurs coloniales. C'est le premier seuil de la douleur des nations dominées. C'est le colonialisme par oreilles, résumé de tous les autres.

La question linguistique, au Québec, c'est également cela. C'est surtout cela. ●

# têtes de cochon

par Louis Martin

Rédacteur en chef  
**LE MACLEAN**

*Trois choses:*

- *je ne suis pas sûr qu'il y ait vraiment un débat "linguistique";*
- *je ne suis pas sûr d'appartenir à une majorité;*
- *je ne suis pas sûr de parler une langue "légale".*

*Le ton cassant, catégorique, qu'empruntent certains pour discuter de ces choses m'énerve: je ne suis pas sûr qu'il faille dramatiser, je ne suis pas convaincu que nous ayons le droit de dramatiser. J'ai l'impression que si nous existons, c'est sous forme de point d'interrogation.*

*Nous sommes un peuple du doute, constamment soumis à la question, métaphysique. Nous sommes un peuple à colloques, à émotion-bien-sentie-pour-gens-de-gauche-généreux. Un peuple tiraillé entre des rêves messianiques et des désespoirs apocalyptiques. Un peuple fatigant.*

*Et pas réaliste pour deux sous. C'est-à-dire, qui refuse la définition du réel proposée par le plus fort. L'homme devant moi a 40 ans, il est d'origine italienne, il est citoyen québécois comme moi, il me regarde avec compassion: "Pourquoi vous entêter, demande-t-il, contre la force des choses?"*

*La dame devant moi a 40 ans, elle est francophone, elle envoie ses enfants à l'école anglaise, elle me regarde avec sévérité: "Ne voyez-vous pas demande-t-elle, ce que vous faites à vos enfants?" Le monsieur a bien 50 ans, il est francophone, occupe un poste important dans une importante commission scolaire, et il parle avec conviction: "Les parents francophones qui envoient leurs enfants à l'école anglaise ne devraient-ils pas s'assurer, au moins, que les cours de français y sont de qualité?"*

*Ce dernier coup, je l'avoue, m'a un peu étourdi. Je croyais évident que l'école anglaise devait former des anglophones. Je ne croyais pas que mes enfants allaient se trouver placés dans une position d'infériorité au sortir de l'école française. Je croyais que la force des choses était précisément celle des choses, que les hommes pouvaient dans une certaine mesure en orienter le cours.*

*Oh! mes interlocuteurs sont des gens doux, civilisés, tolérants, libéraux. Et puis soudain, pan dans mes évidences! L'un, le commissaire, tout retourné comme un gant, qui s'accommoderait d'un système anglais où l'on enseignerait bien le français! L'autre qui me pointe du doigt, qui m'accuse: mauvais père! Le troisième, un peu paternel, un peu admiratif même, qui me morigène doucement.*

*Douceur, tolérance, libéralisme, je me sens quand même un peu violenté. Je me sens un peu bizarre, pas tout à fait sûr d'être normal, marginal. Ma belle-mère avait donc raison: la réussite parle l'anglais. Elle avait appris la leçon à dure école, dans une petite ville ouvrière. Orgueilleux, buté, petit-bourgeois, je n'arrivais pas à comprendre. Elle tenait mes ricanements pour subversifs.*

*Encore là, son instinct ne la trompait pas. Mais enfin, ne sommes-nous pas une majorité, avec des institutions propres, capable d'orienter son destin? Des commissions d'enquête ne l'ont-ils pas affirmé, en se fondant sur la constitution et la pratique des institutions politiques depuis cent ans? Elles traçaient également, ces commissions d'enquête, un portrait peu reluisant de la situation socio-économique des Québécois francophones. On nous a souvent expliqué, justement que la loi ne pouvait guère modifier la situation linguistique au Québec. Il aurait fallu être plus attentifs: on nous disait, du même coup, que la légitimité ne vient pas de la loi, de la constitution, des institutions politiques, mais de la force sur le plan écono-*



# têtes de cochon

*mique et social. N'est-ce pas là la leçon des choses, d'où l'on conclut à la force des choses?*

*Nous parlons donc sous ce rapport une langue profondément subversive. Certains ont cru nécessaire de forcer un peu l'accent, mais c'est à se demander si le joual était vraiment nécessaire. Le français suffit à faire peur, on veut en faire une langue officielle.*

*Nous parlons donc une langue illégitime. Nous ne sommes pas non plus une majorité. Le continent pèse plus lourd que nos mécanismes électoraux. Pierre Vadeboncoeur croyait que les Québécois d'avant la révolution industrielle et l'urbanisation n'avaient jamais cru nécessaire de s'approprier le pouvoir politique. De sorte que ce pouvoir s'est toujours joué en dehors d'eux, au-dessus d'eux, avec la complicité de notables véreux ou sans envergure. André Laurendeau avait donc raison de se réjouir autour des années soixante de ce que nous ayons découvert l'Etat. Il s'est réjoui trop tôt: nous avons cru naïvement que l'Etat pouvait beaucoup, et qu'il suffisait de faire nombre pour former une majorité.*

*On n'est pas une majorité, on le devient. On décide d'être, de former une majorité, et l'Etat qui en émane aura alors quelque pouvoir. Et le poids des choses, et la légitimité qui s'en dégage? Justement. Il n'y a pas de débat linguistique. Il y a un débat politique. Et il est de la nature du politique de se rebeller contre la fatalité, contre l'immense, l'écrasant, l'inévitable. Il est dans la nature du politique de charrier autre chose que des statistiques. Il est dans la nature du politique de s'élever contre la loi du plus fort, contre la force des choses. La politique n'est pas l'administration des choses, mais le gouvernement des hommes.*

*Il serait donc normal que ceux d'ici qui parlent la langue des hors-la-loi, la langue des marginaux, se regroupent pour se donner une société qui leur ressemble, même si elle devait être un peu contre-nature, j'entends la nature américaine et canadienne. Mais peut-on ainsi opposer la nature des choses, la loi des choses, et un projet politique? Peut-on ainsi opposer la violence des choses et un projet de société? Peut-on ainsi opposer deux légitimités, l'une issue du laisser-faire, l'autre du vouloir-faire? Jusqu'où doit-on accepter la violence des choses, la tyrannie des choses, que peut-on opposer à cette violence, à cette tyrannie?*

*Là non plus, je n'ai pas de certitude à m'offrir. Mais je n'arrive pas à me sentir dans les os ces chats de gouttière historiques qui bouffent les restants de peuple. Au déterminisme que nous opposent les uns, peut-être opposons-nous plus qu'un programme explicite de résistance: une sorte d'entêtement borné, atavique, terrien, qui explique l'importance de ce bloc francophone encore solide. Au poids des choses, nous opposerions un poids de passé, d'histoire, mais surtout un poids d'existence, une sorte d'ironique vitalité plus proche d'Astérix que du chanoine Groulx.*

*Il ne faut pas s'attendre que le gouvernement de monsieur Robert Bourassa se rende compte de cela. Il ne faut pas s'attendre que le gouvernement libéral actuel se découvre majoritaire, dans ce sens-là. A Québec et à Ottawa, les francophones sont au gouvernement, mais il n'est pas certain qu'ils soient au pouvoir, même pas à Québec. Le pouvoir, et ce sont eux qui se tuent à nous le dire, le pouvoir est ailleurs, et ailleurs, nous ne pesons pas lourd. Comme dans le Chili d'Allende, le peuple règne mais ne gouverne pas.*

*Un peu comme la reine d'Angleterre. Et dire qu'il y a des gens qui ne sont pas contents! ●*

# un génocide en douce

par Pierre Vadeboncoeur

Les événements québécois, ces temps-ci, sont significatifs et, pour qui peut les lire, ils ne laissent pas d'être angoissants. Mais leur sens est en partie recouvert par leur quotidienneté même, comme si un événement poussant l'autre et suscitant commentaire par dessus commentaire, il n'y avait moyen d'apercevoir le réel que par une suite d'éclairs. Il faut essayer de voir le tout.

Depuis quatre ou cinq ans, les choses se sont précipitées. On peut observer, depuis quelques mois surtout, chez l'occupant en progression, une fièvre inusitée, comme si, dans une campagne où il aurait l'avantage, des opérations rapides étaient en voie. Nombre de gens, peut-être, ne décèlent pas cette accélération du pas, cette vive poussée tactique, ou son sens. Celles-ci révèlent, non pas un concours plus ou moins fortuit, mais au contraire une

pensée stratégique cohérente et résolue, donc un centre, une volonté maîtresse, une puissance réfléchie et décidée, donc un but. Je le déclare parce que je le crois: il y a une conspiration contre ce peuple et elle est pressée.

Les agressions se multiplient, mais elles sont partielles. Nous sommes entraînés dans une défense tactique, tandis que l'offensive est stratégique, ce que nous devinons à peine. Il nous faut prendre le recul de l'histoire devant le fait du jour. Il nous faut voir le dessein général derrière chaque incident. Car ce qui se passe en réalité est quelque chose d'inouï et de largement historique, sans commune mesure avec les cérémonies, ni avec les apparences politiques du devant de la scène, ni avec l'accident, ni avec l'anecdote, ni même avec le transitoire. Le gouvernement fournit le décor, mais l'âme de l'action est ailleurs. Il y a un lieu où elle se trouve. Il y a quelque part des intentions et une logique, et elles sont rigoureuses. Il y a une politique. C'est une politique de dissolution et d'écrasement. Il y a une ligne, et il y a une vision. Il y a quelque part une pensée de la force, derrière la faiblesse légendaire de la clique de Québec.

Quelle est cette pensée ambitieuse, dissimulée et conséquente? Cette pensée est simple, mais elle a de grandes coordonnées. Il faut, pour la comprendre, regarder des ensembles.

Le peuple québécois est par lui-même une force potentielle d'opposition. Il a des intérêts nationaux, tenant notamment aux richesses de son sol. Il possède un sens national, à cause de sa culture. Il rêve de se gouverner depuis deux siècles et il a une histoire propre, démarquée de celle du continent. Il nourrit en son sein toutes sortes de pensées qui ne sont pas celles de l'Amérique: indépendance politique, idées critiques sur le système économique, velléités d'une minorité parquée dans un coin d'Amérique de s'établir comme une majorité; il est un foyer d'indépendance et de contradiction. Cette originalité est de trop. Elle était tolérable quand elle n'était que folklorique; elle est inadmissible quand elle devient politique. On le contient depuis quatre ans par la ruse et par la peur, mais ces instruments peuvent s'émousser. Notre particularité subsiste toujours. Cette nation tout de même obstinée n'a pas encore dit son dernier mot. La persistance de son pouvoir potentiel fait subsister une inconnue non négligeable dans les grands jeux de l'impérialisme américain. Même une seule inconnue est de trop dans un système impérialiste.

La pensée de l'agresseur est simple: il faut éliminer tout pouvoir potentiel. Il s'agit de paralyser ce peuple le temps qu'il faudra, et c'est ici une course contre la montre, car le temps nous est mesuré. Il s'agit aussi, en même temps qu'on investit son sol par des achats et une exploitation accélérés, de dissoudre aussi rapidement que possible les facteurs permanents de sa résistance: sa propriété, comme s'y entend Bourassa et comme s'y entend aussi

# un génocide en douce

l'étranger; sa langue et sa culture, comme s'y entend Cloutier. Il s'agit d'essayer de briser ses énergies encore libres et jugées dangereuses, le syndicalisme national, la CSN plus particulièrement, au profit d'agents plus sûrs, internationaux cela va sans dire, comme s'y entend Cournoyer. Il s'agit de neutraliser sa jeunesse, en la récupérant avec de l'argent, comme s'y entend Pelletier. Il s'agit de saper son effort national et au besoin d'y faire échec, comme s'y entend Trudeau. Il s'agit de mêler sa volonté par des idées abstraites et néanmoins fumeuses, comme celles du trio, qui n'en démordra pas avant que la destinée de ce peuple ne soit définitivement compromise. On mettra alors la défaite de celui-ci sur le compte de son incapacité à se gouverner lui-même, après qu'on aura contribué, avec eux et avec d'autres, par exemple avec le démobilisateur mécanique qui s'appelle Marc Lalonde et un Fernand Cadieux dissimulé quelque part, à détruire, au nom de la "pensée" technocratique, la seule chose qui compte en politique et qui est la volonté de prévaloir, selon le droit profond des peuples qui ne veulent pas être esclaves, fût-ce d'un esclavage moderne, économique, international et tirant sur le fascisme, qui est bien celui-là dont la myopie universitaire de 1950 aura finalement facilité ici l'introduction.

Je ne dis pas que tous ceux-là conspirent en le sachant, mais je dis que cela revient au même. J'ajoute que le système continental, lui, conspire en étant bien conscient, car si l'impérialisme a quelque chose d'évident, c'est de savoir parfaitement ce qu'il fait et de le faire effectivement. Quoiqu'il en soit de l'aveuglement de certains personnages et de leur conscience intacte — autrement dit, quoiqu'il en soit de la bêtise sophistiquée couronnée par la célébrité et le pouvoir — la seule chose qu'il importe maintenant de deviner, c'est l'explication profonde d'un phénomène absolument déraisonnable: le gouvernement soutenu d'un peuple contre lui-même et son génocide sur-activé par les siens. Si, pour expliquer la liquidation persistante de ce peuple par ses pouvoirs publics et par l'entreprise privée, vous voyez autre chose que le doigt d'une puissance qui contient, abaisse et emprisonne tous les peuples qu'elle peut, vous êtes prié de bien vouloir le publier, car pour ma part je ne l'imagine pas. Certes il y a bien les intérêts médiocres, mais les intérêts médiocres tirent leur profit de quelque part et s'appuient sur quelque chose. Il y a bien, de plus, la réaction anglo-saxonne et allogène d'ici, mais l'efficacité disproportionnée de cette réaction auprès du gouvernement du Québec confirme l'autre explication beaucoup plus qu'elle ne tend à s'y substituer elle-même comme explication satisfaisante: de toute évidence, il s'agit là d'une circonstance d'appoint.

Regardez les choses comme elles sont: une campagne globale, politique, économique, culturelle, sociale et cryptomilitaire, entreprise contre ce peuple empêcheur. Il faut crier cela.

## Post-scriptum

Des aveugles ne verront pas que c'est un tout qui est ici l'ennemi de l'ordre continental, et que c'est l'existence même de ce peuple autonome qui est visée par l'impérialisme. Il y a des gens qui ont trop lu, je le soutiens depuis toujours: pour un grand nombre, c'est mauvais pour la vue.

L'existence de notre peuple est un foyer d'indépendances de toutes sortes. Celle-ci soutient effectivement la poursuite des différences sociales, économiques et politiques que beaucoup de gens souhaitent par rapport à l'Amérique. Je le constate notamment par le syndicalisme national, dont l'indépendance mène loin, ce que devinait déjà Duplessis, qui n'était pas un imbécile.

Or, il y a des gens d'ici, naturellement parmi les plus instruits, qui n'arrivent pas à voir une chose, la plus claire évidemment: c'est que ce peuple doit être défendu. Ils ont beaucoup lu et, dans la tête, cela leur a mis des catégories. Une fois ces catégories faites, ils se sont mis eux-mêmes dedans. Plus moyen d'en sortir. Cela s'appelle, disent-ils, l'intelligence analytique. C'est une forme de l'intelligence paralytique.

Il y a eu les catégories des trois colombes. Cette sclérose s'est formée il y a vingt ans. Mais il y a des catégories plus récentes. C'est une sclérose qui n'a pas cinq ans. Que nous disent les nouveaux esprits analytiques? Ils nous disent que l'impérialisme vise une classe, et que c'est elle qu'il faut défendre, et que c'est tout. Ils ne se rendent pas compte que l'impérialisme, s'il vise une classe, ce qui est exact, ne vise pas moins un état de choses plus général, un foyer d'indépendances, de particularismes et d'oppositions plus étendu. Ils ne s'aperçoivent pas que l'impérialisme s'en prend à tout ce qui amène ou à tout ce qui pourrait amener ou occasionner un refus quelconque du modèle continental.

Les nouveaux analystes trouvent en somme l'impérialisme assez stupide: ils lui prêtent des intentions économiques et sociales, mais ils ne lui reconnaissent pas de visées politiques. L'impérialisme ne ferait pas porter son principal effort, actuellement, contre la nation québécoise. L'impérialisme serait aussi étriqué que l'interprétation gauchiste du marxisme. L'impérialisme serait plutôt sot. C'est un impérialisme qui aurait trop lu.

Les catégories font qu'il n'y a pas moyen d'en considérer deux en même temps. Tenir plusieurs idées ensemble et les équilibrer dans sa tête, c'est vraiment très difficile. Alors on nous arrive et on nous dit qu'il faut que le PQ s'arrange, parce qu'il n'est pas assez à gauche, en un mot parce qu'il n'est pas marxiste. Il ne faut pas combattre l'impérialisme avec autre chose que du marxisme. C'est comme si l'impérialisme disait de son côté qu'il ne faut pas combattre autre chose que des marxistes. Cet impérialisme-là, comme on le voit, serait très fort... P.V.

# la politique entre l'économie et la culture

par Léon Dion

Des sollicitations de tous ordres harcèlent l'homme politique. Il n'est pas déraisonnable de penser que les demandes émanant des agents culturels et des agents économiques comptent parmi les plus pressantes. Les demandes d'ordre culturel peuvent être homogènes ou hétérogènes les unes par rapport aux autres tout comme celles d'ailleurs de l'ordre économique. Et les unes et les autres peuvent s'harmoniser entre elles ou au contraire entrer en conflit. En outre, la politique elle-même comporte ses intentions et ses possibilités propres, susceptibles d'être conformes plutôt aux visées d'ordre culturel que d'ordre économique ou inversement ou, au contraire, de se révéler structurellement et fonctionnellement distinctes ou même antagonistes des unes et des autres.

Compte tenu au surplus des circonstances particulières de temps et de lieu, il ne fait pas de doute qu'un examen attentif des interactions de la culture, de la politique et de l'économie suppose un cadre d'analyse complexe. Le but du présent exposé n'est pas de développer semblable cadre d'analyse. On ne balise pas des pistes de recherches sans devoir au préalable débroussailler le terrain. C'est précisément ce dernier objectif que je poursuis en prenant le Canada et surtout le Québec comme cadres d'un certain nombre d'illustrations. Ce faisant je ne prétends pas me situer au-dessus de la mêlée et présenter le fruit de je ne sais quelle sagesse supérieure. Je poursuis, avec ma collaboratrice Micheline de Sève, une enquête sur les cultures politiques au Québec mais il est encore trop tôt pour faire connaître les résultats de ces travaux.

Mon intention ici est à la fois plus modeste et beaucoup plus hasardeuse. A partir de quelques illustrations, je vais tenter de montrer quels types d'interaction de la culture, de la politique et l'économie sont caractéristiques

du Canada et du Québec. En me situant d'emblée dans l'empirisme, je n'ignore pas que je cours le risque d'être partiel et partial. Et je me propose d'y aller rondement. Au niveau où je me situe, il n'y a pas, fort heureusement, de vérité intangible. C'est la raison pour laquelle je reconnais à quiconque le droit de me prendre à partie soit sur des points précis ou soit sur mon interprétation d'ensemble. Il arrive qu'il sorte quelque chose de positif d'un bon débat.

## L'exemple du Canada

Le Canada offre un bel exemple d'utilisation constante de l'appareil de l'Etat pour la poursuite de projets industriels ayant une portée culturelle soigneusement recherchée. La mise en chantier d'imposants travaux publics sous l'égide du gouvernement, tels les canaux des Grands Lacs, le Chemin de fer transcontinental et, plus récemment, le pipeline, l'autoroute transcanadienne et la canalisation du Saint-Laurent n'ont pas eu seulement pour but de pallier aux carences de l'entreprise privée mais cherchaient tout autant, au mépris dans certains cas de saines lois de rendement dictées par les tendances "naturelles" des circuits industriels existants et qui allaient du Nord au Sud et d'Est en Ouest, à susciter et à consolider un sens de l'identité nationale (et culturelle) canadien capable de maintenir l'unité à l'intérieur du pays et de faire contre-poids à l'attraction qu'exerçaient les Etats-Unis dans certaines régions du pays.

En outre, l'impact sur le territoire canadien des lois américaines régissant les filiales des entreprises des U.S.A. établies au pays, à plusieurs reprises et tout récemment encore, a conduit le gouvernement canadien à adopter des mesures visant à la protection de la souveraineté économique et politique du Canada de même qu'à propager un nationalisme "culturel" — appelé canadianisme — qui sans jamais avoir été virulent n'en est pas moins bien articulé et influence assez fortement certaines catégories de la population, surtout parmi les intellectuels, les hommes politiques et les hommes d'affaires.

C'est dans la poursuite plus ou moins cohérente de ce dessein culturel qu'ont été constituées de grandes commissions royales d'enquête comme la Commission Rowell-Sirois sur les relations fédérales-provinciales, la Commission Aird sur la radiodiffusion, la Commission Massey sur les Arts et les Lettres et la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. Conformément aux recommandations de ces Commissions, ont été créées des institutions culturelles d'envergure: Radio-Canada, l'Office national du Film, le Conseil des Arts du Canada et ont été imaginés des programmes nationaux à visées culturelles comme l'aide fédérale à l'enseignement supérieur, la loi sur les langues officielles, la politique du bilinguisme et celle du multiculturalisme.

Ce que Margaret Atwood (1) a si bien montré à propos de la littérature canadienne de langue anglaise vaut également en politique: la préoccupation fondamentale des Canadiens anglais est la survivance ("Survival"). En ceci ils ne diffèrent pas des Canadiens français qui, pendant si longtemps, ont paru faire de la survivance leur principale raison de vivre. Mais tandis que pour les Ca-

## la politique entre l'économie et la culture

nadiens anglais la survivance signifie le maintien d'une identité propre par rapport aux États-Unis, pour les Canadiens français elle implique un combat de tous les jours contre les tendances assimilatrices de tout le continent nord-américain.

Bien plus encore que le Canada, le Québec représente une riche source d'enseignements pour celui qui scrute empiriquement les rapports de la culture, de la politique et de l'économie.

### L'exemple du Québec

Tenus à l'écart du développement industriel se produisant chez eux depuis la fin du dix-neuvième siècle et surtout depuis 1920, les Canadiens français ont longtemps accepté — et continuent à accepter mais en se faisant de plus en plus tirer l'oreille — que leur gouvernement se montre d'une servilité souvent abjecte à l'endroit des établissements industriels et financiers installés sur leur territoire ou qui se disent intéressés à le faire: concessions minières ou forestières gratuites ou à peu près, exemptions de taxes, absence de clauses régissant les méthodes et les limites d'exploitation, sans compter l'assurance d'une main d'œuvre docile et à bon marché... N'est-on pas allé jusqu'à tirer gloire du fait que la Province était considérée comme "le paradis des investisseurs étrangers" et ne s'attriste-t-on pas aujourd'hui dans les cercles politiques officiels qu'elle risque de perdre cette "bonne" réputation? (2)

Cet état de soumission de la politique québécoise à de grands intérêts industriels et financiers canadiens-anglais et américains aide beaucoup à comprendre la position ambivalente du gouvernement québécois à l'égard de la culture. D'un côté, dans le domaine de la politique économique, il se conforme à la lettre au credo du libéralisme originel, ce qui, dans le contexte québécois, signifie la soumission à l'impérialisme économique nord-américain. Mais, d'un autre côté, les gouvernements du Québec, jusqu'à tout récemment, se sont faits les solides supports et les ardents propagandistes d'une culture humaniste, catholique et agriculturiste. Ceci avait une double conséquence: faciliter bien entendu leur élection, étant donné la prépondérance du vote rural par suite d'un découpage de la carte électorale très favorable aux ruraux, mais également concéder la maîtrise des plus importants leviers de la socialisation et de la culture à des notables, laïcs et clercs, dont l'attachement aux valeurs traditionnelles garantissait la pérennité d'un régime politique paternaliste et réactionnaire.

Phénomène particulièrement instructif que celui de la co-existence dans le Québec d'alors de deux modèles officiels bien différents de représentations culturelles: l'un, présidant aux rapports avec le monde de la grande entreprise, conforme aux préceptes de l'idéologie du laissez-faire et conduisant à un état de colonialisme économique; l'autre, conçu pour les autochtones, axé sur la tradition et ravalant en pratique les citoyens à la condition de sujets.

### Un cas ancien de colonialisme chronique

Du long règne d'Alexandre Taschereau, ce prototype par-

fait de grand notable colonisé, et de celui de Maurice Duplessis, que d'exemples souvent cocasses et plus souvent encore tragiques pour la communauté ne pourrait-on pas citer de capitulation gouvernementale devant de grands intérêts industriels et financiers! Le trait suivant illustre bien l'état de colonialisme chronique dans lequel crouissait alors le Québec. Nous sommes au milieu des années '50, en plein apogée de l'ère duplessiste. Maurice Duplessis et l'évêque du lieu, Mgr Labrie, inaugurent la nouvelle centrale électrique de Betsiamites en présence des dignitaires religieux et civils habituels, des ouvriers encore sur les chantiers et de la population des environs. Dans sa harangue, le Premier ministre comme à l'accoutumée vante les mérites des traditions religieuses et rurales que le Québec conserve fidèlement (si fidèlement, en effet, qu'aux yeux du reste du monde anglophone qui l'entoure, elle est devenue la "queer old Province"). De son côté, dans son allocution, Mgr Labrie vante les mérites du Chef qui sait donner aux Québécois une politique saine et solide. Pendant ce temps, les directeurs présents de la compagnie responsable d'une grande partie des travaux, la *McNamara Dredging Co.* de Toronto, pensent aux appréciables profits qu'ils ont tirés de cette entreprise et à ceux qu'ils tireront d'autres projets similaires que le gouvernement les charge de réaliser. Témoins de cette scène touchante d'autochtones se congratulant mutuellement de savoir si bien préserver des modèles culturels et des méthodes politiques garantissant la sauvegarde de toutes les conditions favorables au colonialisme économique, ils ne peuvent s'empêcher de songer à l'avenir. L'un d'eux chuchote à son voisin: "It's too bad that that man (Duplessis) has no son. Otherwise this kind of Regime could last for another forty years". Ce à quoi l'autre répond: "If I was a resident of Quebec, for sure I would vote for the good cause". (Les hommes d'affaires anglophones québécois tout comme l'ensemble de la communauté anglophone ne paraissent pas l'avoir fait en grand nombre. Ils votaient et votent encore massivement libéral. Il leur suffisait de fournir grassement à la caisse électorale, seule contribution aux élections d'ailleurs que l'on attendait d'eux, l'appui massif des comtés ruraux suffisant amplement à assurer la victoire du parti).

Pour qu'on ne conclue pas cependant que cette soumission à l'égard des grandes entreprises est maintenant chose du passé, mentionnons, entre plusieurs exemples possibles, deux cas récents non moins éloquents de capitulation du gouvernement du Québec.

### Deux cas récents

On se souvient de l'ineffable épisode du projet de loi no 63 "pour promouvoir l'usage du français au Québec" déposé et adopté à l'automne 1969. Les articles de ce projet, qui ont soulevé l'indignation de ceux qu'intéresse l'avenir de la langue française au Québec, avaient vraisemblablement été conçus sous la menace directe et pressante de voir rompre les pourparlers en cours concernant plusieurs centaines de millions d'investissements étrangers dont le Québec avait besoin et très certainement inspirés par la crainte de s'aliéner les établissements industriels et financiers établis au Québec et l'ensemble de la communauté anglophone québécoise qui compte pour une large

part dans l'économie québécoise. Certains se souviennent également du cuisant échec personnel qu'encaissa le Premier ministre Robert Bourassa lorsqu'à l'été 1970 il alla vainement plaider la cause du français auprès des dirigeants de la *General Motors* à Ste-Thérèse. Et dire qu'il s'en trouve encore pour conseiller au gouvernement d'éviter de mettre en oeuvre une politique linguistique hardie qui pourrait indisposer les investisseurs et les anglophones québécois! N'est-ce pas semblable appel à la prudence politique qui se dégage du Rapport de la Commission d'enquête sur la langue française au Québec instituée par un gouvernement démissionnaire avant la lettre et maintenue en existence avec réticence et contre la promesse de se montrer "raisonnable" par le présent gouvernement?

### **Le modèle culturel des Canadiens français**

Tenus dans l'impossibilité d'intérioriser le modèle culturel axé sur les valeurs de la modernité dominant dans leur environnement, les Canadiens français se sont donné un modèle culturel qui, tout en consacrant et en perpétuant leur état de dépendance économique, permettait néanmoins de fonder leur société sur de solides assises.

S'ils avaient adhéré au marxisme, ils auraient interprété leur situation en termes de colonialisme et ils se seraient identifiés en tant que groupe ethnique à la classe prolétarienne. Leurs élites n'auraient pas proposé comme modèles aux jeunes les philosophes stoïciens et les saints martyrs de l'Eglise mais ils auraient parlé de "rois nègres", de "Banana Republic" et de "Nègres blancs d'Amérique".

Mais les notables québécois, clercs et laïcs, eux-mêmes d'ordinaire issus de la campagne, partageaient pour la plupart les convictions religieuses et politiques du peuple et tiraient pour eux-mêmes un profit certain tout à la fois du colonialisme économique et du paternalisme politique. Définisseurs attitrés de la situation, ils formulaient et véhiculaient une idéologie protectrice qui cadrerait parfaitement avec la situation. Habitant pour la plupart la ville mais aveuglément convaincus de la vocation rurale du Québec, ils ont dressé contre l'industrialisation et l'urbanisation qui se poursuivaient à un rythme croissant autour d'eux un mur symbolique qui fut longtemps inexpugnable.

### **Le mépris de l'économie et des affaires**

Chose extraordinaire et qui révèle le poids des leaders sur la culture d'un peuple, les idéologues francophones furent ardemment secondés dans leur tâche, bien que de façon parallèle, par les intellectuels anglophones. N'allaient-ils pas jusqu'à déclarer que les Canadiens français leur étaient supérieurs! En effet, concédaient-ils avec attendrissement, les Canadiens français n'étant pas rongés comme eux par le matérialisme propre au monde des affaires, ils avaient le privilège d'apprécier et de cultiver bien mieux qu'eux les choses de l'esprit. Rationalisation mystifiante ou argumentation cynique destinée à empêcher toute velléité de révolte chez les autochtones, peu importe. Le fait est que ces confessions émanant d'intellectuels anglophones repentants et amis des Cana-

diens français ne pouvaient que contribuer à renforcer les convictions des francophones. (3) Soumis à semblable manipulation idéologique, les Canadiens français se sont mis à mépriser l'économie sous sa forme industrielle et à célébrer, en plein 20e siècle nord-américain, la seule pertinence de la culture humaniste classique de même qu'à se complaire dans les jeux du "patronage" politique dont certains d'entre eux tiraient les ficelles à leur profit, tout cela sous le regard complaisant des grands bailleurs de fonds anglophones et du "grand frère", le parti libéral fédéral qui, selon nul autre que Pierre Elliott Trudeau, aujourd'hui Premier ministre du Canada sous la bannière de ce même parti, fut l'un des obstacles à l'émergence de la démocratie chez les Canadiens français, dans la mesure même où, tirant pour lui-même un profit électoral de cette situation, il se trouvait dissuadé d'entreprendre sérieusement la formation du peuple aux idées démocratiques et aux moeurs parlementaires. Quelques compensations d'ordre symbolique sont moins coûteuses qu'une politique économique soigneusement élaborée et sévèrement contrôlée. (4)

Bref, un Mgr Lawrence, cet évêque épiscopalien américain pour qui tout ce qui était profit, concurrence, affaires était béni de Dieu et conduisait à Dieu, était impensable au Québec. Mais les Canadiens français ont eu un Mgr Paquet qui, à la même époque, déclarait que "notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées". Pareils propos négatifs à l'égard des affaires que beaucoup de Canadiens français ont tenus et tiennent encore constituent, sous la forme de rationalisations converties en valeurs, un mode cohérent d'ajustement culturel à des contraintes objectives consenties au point où elles devenaient perçues comme une "protection" contre un état de choses jugé nocif, c'est-à-dire anti-catholique et anti-français.

### **De solides assises institutionnelles**

Si ce modèle culturel, axé sur le ruralisme et les valeurs chrétiennes et humanistes classiques put se maintenir si longtemps en pleine terre d'Amérique entièrement tournée quant à elle vers la poursuite de la modernité, c'est qu'il reposait sur des supports institutionnels d'une grande solidité: un système d'enseignement intégré de l'élémentaire à l'universitaire ayant comme coeur et cerveau le fameux collège classique (pour lequel les rares favorisés qui y sont passés ne peuvent s'empêcher de conserver une certaine nostalgie); le drainage vers ce type d'éducation des épargnes tirées du mode de vie rural et de l'exercice des professions libérales; la paroisse, ce cadre de vie éminemment propre à la perpétuation des solidarités communautaires traditionnelles mais imperméable aux innovations technologiques; le paternalisme d'un clergé et de notables laïcs tirés des rangs; une conception de l'enseignement comme activité d'une si grande noblesse qu'elle ne devait pas pour ainsi dire être rémunérée; le renoncement de l'Etat à ses prérogatives en matières culturelles, et plus particulièrement en éducation — renoncement justifié par le fait que les gouvernements pouvaient compter sur la loyauté inébranlable des agents de socialisation et des idéologues —, bref, tout concourait non seulement à faire en sorte que les ressources requises pour le maintien de ce modèle culturel soient acquises mais en-

## la politique entre l'économie et la culture

core à faire paraître ce dernier comme le seul valable et "naturel".

### Sous le signe de la modernité

On serait tenté de dire que l'accession au pouvoir du gouvernement libéral de Jean Lesage en 1960 marque une rupture radicale dans les interactions de la culture, de la politique et de l'économie au Québec. Pareille affirmation toutefois serait excessive. D'une part, bien avant 1960, de nouvelles élites, ayant reçu leur formation dans les meilleures écoles de sciences sociales et appuyées par les nouveaux média électroniques battent en brèche l'ordre établi. D'autre part, même le programme électoral du parti libéral lors de l'élection de 1960 reste d'inspiration foncièrement ruraliste et agriculturiste. De même, aujourd'hui encore, enregistre-t-on la persistance de fermes résidus colonialistes en matière de politique économique ainsi que nombre de recours aux schémas culturels inspirés de la tradition, notamment en ce qui concerne la conception de l'autorité politique. Il n'en reste pas moins que la ferme volonté de modernité qui se manifeste au Québec depuis 1960 et qui a pris nom de "révolution tranquille" s'est concrétisée dans une politique économique chargée d'une valeur symbolique qui l'apparente fortement à la politique économique que le gouvernement canadien poursuit depuis toujours à l'égard des Etats-Unis. Certes, on peut faire état de slogans comme celui de "Soyons maîtres chez nous" et de "Québec sait faire" pour lesquels même les membres du défunt Comité-Canada n'ont pu trouver d'équivalence. Mais ce sont surtout les projets et les réalisations des gouvernements québécois qui se sont succédé depuis 1960 qui invitent à comparer les deux nationalismes, canadien et québécois, dans le domaine de la politique économique.

La décision du gouvernement québécois de gérer lui-même sa propre caisse de dépôts de même que de mettre sur pied nombre de corporations économiques publiques: la caisse de dépôt, la Société générale de financement, SOQUEM, SOQUIP, REXFOR, SOGEFOR, etc., avait pour but de compenser pour les carences du secteur privé et de créer un effet d'entraînement non seulement économique mais encore culturel. Le harnachement par le gouvernement du Québec, sous la responsabilité d'ingénieurs québécois et francophones, à compter du début des années '60 de la Manicouagan visait certes à renforcer l'infrastructure économique de la Province mais les promoteurs, et notamment le ministre des Ressources naturelles d'alors, René Lévesque, escomptaient de cette réalisation des conséquences incommensurables sur le plan de la culture. Ces conséquences ne manquèrent pas de se produire sous la forme d'un remarquable renouveau dans presque tous les domaines des Arts et des Lettres de même que dans l'émergence d'aspirations et de modes de vie inspirés de la modernité. La décision en 1962 de nationaliser les compagnies d'électricité au coût de plusieurs centaines de millions en vue de faire de l'Hydro-Québec la seule entreprise d'électricité au Québec — l'Ontario avait créé son Hydro en 1917! — se justifiait beaucoup mieux par des arguments d'ordre symbolique que d'ordre économique. Le Premier ministre Robert Bourassa poursuivait un objectif similaire en annonçant le projet de dé-

veloppement hydroélectrique de la Baie James en 1971, mais les Québécois, cette fois, n'ont pas mordu à l'hameçon. Hydro-Québec, barrages de la Manicouagan, Baie James, etc, autant de symboles bien tangibles du nouveau savoir-faire des Québécois, autant de manifestations d'une volonté de se délester, au profit de valeurs axées sur la modernité, d'une culture humaniste classique et chrétienne d'une grandeur certaine mais qui sur le plan politique maintenait les Canadiens français dans le statut de sujets et sur le plan de l'économie les condamnait à être, selon leur propre expression, de perpétuels "porteurs d'eau et scieurs de bois".

### Des modèles culturels inédits surgissent

Pendant ce temps, les anciennes digues protectrices se rompent brusquement comme en font foi l'insondable crise religieuse que traverse aujourd'hui le Québec de même que les transformations profondes survenues dans le mode de vie rural et l'évanouissement subit de l'influence électorale du monde rural. La création du ministère de l'Éducation en mars 1964 abolit le contrôle de l'enseignement par les religieux: des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) à vocation très moderne se substituent aux collèges classiques élitistes. De nouveaux modes de regroupement communautaires plus spontanés et plus perméables au changement signalent l'effritement de l'institution paroissiale comme cadre de vie communautaire. Chez toutes les collectivités et parmi tous les secteurs d'activité, des modèles culturels inédits surgissent, parfois sous l'égide du gouvernement qu'on avait si longtemps estimé inapte à assumer des responsabilités directes en éducation et dans la plupart des secteurs d'activités culturelles et parfois grâce à l'initiative de groupements de citoyens désireux de "prendre en main leur destinée" et de s'autodéterminer.

Non seulement, dans le nouvel ordre de choses, les décisions et actions politiques sont-elles souvent source de profondes mutations culturelles mais encore elles signifient un souci de fonder les rapports avec l'économie sur de nouvelles bases: mieux équipé pour contrer les manœuvres des grands établissements industriels et financiers, l'ancien impérialisme sans vergogne fait peu à peu place à un état d'interdépendance et à la pratique de la concertation.

N'y a-t-il pas jusqu'à l'indépendantisme québécois qui, à sa manière, manifeste le surgissement de nouveaux modes d'interaction de la culture, de la politique et de l'économie? Mais, en même temps, beaucoup de Canadiens et de Québécois, à tort ou à raison, présentent l'indépendance comme un choix politique entre l'économie et la culture, ce qui montre que, même dans un contexte de modernité, on ne saurait conclure à une symbiose complète et limpide de ces trois composantes majeures de la société. Bien au contraire, il se peut que les occasions de conflits et les lieux de rupture soient aujourd'hui plus nombreux et plus graves que jamais.

Le survol malheureusement trop rapide des grandes tendances évolutives au Canada et plus particulièrement au Québec de l'interaction de la culture, de la politique et de l'économie ne donne guère lieu à des constatations ré-

jouissantes. Prenant en quelque sorte le point d'arrivée, c'est-à-dire la volonté manifestée en plusieurs milieux d'accéder pleinement à la modernité, comme la jauge de mes appréciations du passé, les valeurs de la tradition se sont trouvées de la sorte mises dans une perspective qui permet les jugements les plus sévères mais qui tronque les véritables intentions des acteurs historiques.

C'est poser là une question que l'historiographie ne cesse de reprendre sous toutes ses nombreuses facettes sans être en mesure de trancher dans un sens ou dans l'autre. Le passé peut s'apprécier d'après son contexte et ses finalités propres. Mais alors il est difficile d'en dégager des enseignements pour le présent et de possibles indications pour l'avenir. Inversement, par la considération du passé à partir des interrogations du présent, on se trouve à désinvestir le passé de ses significations propres mais, en revanche, on projette une certaine lumière sur les possibilités de l'avenir.

### Au seuil de bouleversements révolutionnaires

Me fondant sur l'évolution de la conjoncture depuis quinze ans, il m'apparaît que le Québec, dans tous les ordres de la pensée et de l'action, est à procéder à des rajustements radicaux, qui, dans certains cas, prennent ou prendront l'allure de bouleversements révolutionnaires.

Il n'est guère plus possible d'ajourner certaines échéances. C'est ainsi que s'empêcher plus longtemps de résoudre froidement la question depuis si longtemps débattue du régime politique qui convient au Québec de même que celle des modes d'intégration les plus souhaitables de l'économie industrielle (et post-industrielle) à la société québécoise, c'est accepter de voir rapidement le Québec réduit au rang de simple tribu ou encore aux prises avec un terrorisme s'alimentant du désespoir de tout un peuple condamné à disparaître.

Il n'est plus possible de continuer à s'engager dans l'avenir à tâtons. Se pose en toute urgence le problème des choix fondamentaux. Ce problème, il est de nature essentiellement politique. Mais, en même temps, qui ne voit, qu'en deçà et au-delà de la politique, c'est l'ordre des valeurs qui est en cause? Quelles finalités se donner? Quels ordres de priorité adopter? Quels modes d'action poursuivre? Toutes ensemble, ces questions fournissent le cadre matériel de la culture de demain.

Culture, politique et économie au Québec sont donc appelées dans le proche avenir à effectuer de nouvelles soudures organiques en conformité avec les volontés d'un peuple parvenu à la maturité et qu'une nouvelle fierté collective stimule à l'action. Si rien de tel ne se produit, c'est le processus déjà bien en cours de leur dissolution définitive qui aboutira à son terme fatal. ●

2. Voir à ce sujet les extraordinaires révélations du Rapport Fantus, étude commandée par le ministère de l'Industrie et du Commerce à la firme américaine Fantus, mai 1972, que le gouvernement a voulu tenir secret mais dont le journal québécois *Le Soleil* a publié d'abondantes tranches.

3. On sait que cette assertion d'une supériorité des francophones dans le domaine de l'humanisme classique, des Arts et des Lettres ne repose sur aucun fondement réel. Les *High Schools* et l'Université McGill ne le cédaient en rien dans ces domaines aux collèges classiques et aux universités francophones. Mais ils accordaient également beaucoup d'importance à l'enseignement de la science, du génie, de la gestion des affaires et de l'administration, ce qui faisait paraître les établissements d'enseignement francophones sous un jour particulier, eux qui se voulaient surtout des institutions de formation humaniste classique. Des sondages montrent effectivement que les francophones apprécient moins les professions orientées vers la poursuite des "choses de l'esprit", des Arts et des Lettres que les anglophones. (Même les prêtres sont rangés plus haut dans l'échelle de prestige des professions par les anglophones que par les francophones!). Etant plus dénués de biens matériels, il n'est que naturel que le choix des Canadiens français se porte davantage sur les professions qu'ils estiment les plus rémunératrices. Par contre les Juifs et les anglophones, étant moins pris par les soucis matériels quotidiens, peuvent se tourner de préférence vers les professions intellectuelles ou artistiques (ils ont le ventre plein). Voir: J. PORTER and P.C. PINEO, *French-English Differences in the Evaluation of Occupations, Industries, Ethnicities and Religions in the Montreal Metropolitan Area*, Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966. On comprend par là mieux comment il se fait que dès qu'ils en ont reçu l'autorisation, directeurs de programmes, professeurs et étudiants francophones ont jeté si allègrement et si rapidement par dessus bord le grec et le latin de même que tout l'humanisme classique: ils n'avaient pas de goût véritable pour ces matières (pas plus d'ailleurs que pour les terres de roches).

4. Faisant état du fait qu'au Québec notables et hommes politiques proclamaient que toute autorité souveraine vient de Dieu et qu'à ce titre les citoyens (ou sujets) lui doivent une obéissance inconditionnée ("Pensez-y bien avant d'aller voter" disaient les curés en chaire), Trudeau écrit entre autres à propos de la responsabilité du parti libéral fédéral: "Mais le pouvoir comporte des responsabilités et sans doute les libéraux faillirent-ils à s'acquitter des leurs. Un parti ne saurait recevoir l'appui d'une majorité de l'électorat pendant plus d'un demi-siècle, sans accepter une part de responsabilité pour l'immaturation politique de cet électorat. Si les Canadiens français, même de nos jours, ont appris si peu de choses sur la démocratie, s'ils en faussent le mécanisme d'une manière si choquante, s'ils sont tentés si constamment par l'autoritarisme, c'est, pour une large part, que le parti libéral fut incroyablement négligent à remplir son devoir politique. Au lieu d'enseigner à l'électorat canadien-français à croire à la démocratie, les libéraux se contentaient de cultiver son ignorance et ses préjugés. . . Ils ne réussirent pas à répandre les idées démocratiques véritables au cours des innombrables campagnes qu'ils menèrent depuis le début du siècle. Au contraire, oublieux du bien commun, ils ont toujours incité les Québécois à user de leur vote comme d'un outil de défense ethnique, ou comme d'un moyen de réaliser des avantages personnels. En un mot, les Canadiens anglais se sont pendant longtemps comportés, en politique nationale, comme s'ils croyaient que la démocratie n'était pas faite pour les Canadiens français". Dans: "Some obstacles to Democracy in Quebec", *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 24, no 3, 1958, traduit en français par Pierre Vadeboncoeur et reproduit dans Pierre Elliott Trudeau, *Le Fédéralisme et la Société canadienne française*, HMH, 1967, 123-124.

#### Notes et références

1. Margaret ATWOOD, *Survival. A Thematic Guide to Canadian Literature*, Anansi, Toronto, 1972.

# le mal québécois

par Jacques Poisson

une démarche paresseuse. Aussi accusons-nous du retard et sommes-nous débordés. Il me semble même parfois que l'intoxication psychologique nous submerge.

Cette manière de voir les choses, qu'elle soit juste ou chimérique, m'a fait accueillir avec joie le numéro de *Maintenant* consacré à la question du joual. Les analyses de la plupart des auteurs permettent un bond en avant à la pensée québécoise. On y trouve partout des aperçus propres à dissiper bien des équivoques et des contre-vérités. Les thèmes de réflexion sont d'une telle fécondité qu'on souhaiterait de plus longs développements sur chacun. J'en citerai un petit nombre à titre d'exemples, tout en regrettant d'omettre tous les autres.

"Entre temps, le culte angoissé de l'originalité québécoise sert surtout à compenser psychologiquement la perte réelle de souveraineté depuis le recul de la révolution tranquille" (M.L.).

La situation coloniale opère une sorte de renversement des rapports qui nous fait adopter le point de vue de l'Autre sur nous-mêmes et notre langue, où tout ce qui est l'autre est valorisé à notre détriment" (G.M.).

"Le conquis, aussi longtemps qu'il se perçoit comme conquis, est enclin aux diverses modalités de la subversion; c'est un être humilié, contrarié, irritable, ombrageux. Comme il a été spolié et privé de ses droits, il s'octroie, par surcompensation, le droit à l'hésitation politique, le droit à l'indétermination, le droit aux contradictions et le droit à tous les droits. Le colonisé est profondément ambivalent" (H.A.).

"Mais enfin, nous avons tous eu une mère parlant français, ce qui suffit pleinement à fonder la démocratisation absolue de la notion de langue maternelle. Certains, curieusement, estiment cette réalité honteuse" (H.P.-B).

"On a la langue de sa situation" (J.G.M.).

Malgré tous ces efforts remarquables pour définir le phénomène du joual, il subsiste des malentendus ou des points de désaccord entre les collaborateurs.

Jacques Grand'Maison estime que le français "est devenu de moins en moins une langue politique". Pierre Vadeboncoeur

écrit de son côté: "L'idéologie du joual soutient aussi que le joual est une force politique. Cette idée obscure se comprend mal. Il faut la rapprocher de quelques idées de biais, pour bien voir qu'elle ne rime pas à grand-chose".

Hélène Pelletier-Baillargeon n'admet pas non plus que le joual soit révolutionnaire: "S'il en était ainsi, notre peuple aurait été depuis fort longtemps conduit sur les barricades sous la houlette de Tizoune, Mandada, Cré Basile et Symphorien".

En somme, il reste des points à élucider, et ce n'est pas de Québec que nous viendra la lumière.

Or, le gouvernement provincial, source même de toutes les équivoques, doit légiférer en matière de langue. Les Québécois soucieux de leur avenir culturel s'inquiètent, et à juste titre. Ils craignent que les options dites "réalistes" briment leur idéal, que la puissance l'emporte encore une fois sur la démocratie. Il faut dire que bon nombre de députés, notamment parmi les plus jeunes, ont vécu aux études des années périlleuses pour le sens de l'identité nationale. C'est là un facteur qui va jouer de plus en plus aux moments décisifs de notre destin, même si nous feignons de n'en rien savoir.

Où et à quel moment a commencé l'ambivalence des clercs? La question semble incongrue, sans aucun doute. Mais pourquoi? Probablement parce que nous avons l'habitude de faire comme si elle ne se posait pas, comme si elle était extérieure au champ normal de nos préoccupations. En somme, nous avons manqué de vigilance et nous sommes dépassés aujourd'hui par les événements.

Ainsi, pourquoi a-t-il fallu dix ans et la preuve par A plus B, plus C, plus D... plus Z, pour comprendre, entre autres, que *Le Devoir* est tout simplement au service de la minorité anglo-québécoise?

Pourquoi n'avons-nous pas encore compris que la déculturation par les Américains n'est pas moins aliénante que la déculturation par les Anglo-Canadiens et que, de toute façon, l'aboutissement est le même?

Nous ne sommes moins intelligents que d'autres, mais l'ambivalence nous condamne à poser de faux problèmes ou encore à poser faussement (partiellement) de

---

**Notre collaborateur, Jacques Poisson est de la race de ceux que l'on peut justement appeler les vrais lecteurs de *Maintenant*: il ne nous laisse rien passer!**

**Linguiste et traducteur, la petite flèche décochée par Jacques Grand'Maison du côté mérites respectifs des dictionnaires français et anglais (*Maintenant*, mars 1974, no 134, p. 28 et 29) ne lui a pas échappé. En professionnel de la chose et en ardent défenseur de la langue française, il lui donne ici une réplique qui ne manquera pas de faire rebondir le dialogue... ce que Jacques Grand'Maison s'empresse de faire.**

N.D.L.R.

---

Quand on songe au devenir politique, social et culturel du Québec, comment ne pas se le représenter sous l'angle d'un combat idéologique? Dans la lutte des idées, malheureusement, il y a disproportion entre les forces en présence, entre Eux et Nous. Cette inégalité nous crée, en principe, l'obligation d'un effort énorme, d'un rythme endiablé. Or, nos traditions nous poussent plutôt à une lenteur paysanne, à

vrais problèmes. Ainsi, nous retournons contre nous-mêmes le fer de lance de nos forces intellectuelles.

Hélène Pelletier-Baillargeon a livré le mot clé dans le numéro de mars: *masochisme*. Pendant qu'on sombre chez nous dans l'autodestruction, l'Autre nous impose peu à peu son langage, sa pensée, ses stéréotypes, voire ses préventions à notre endroit.

La subjugation psychologique est telle qu'on ne peut plus ouvrir l'oeil ou tendre l'oreille sans constater l'agressivité du Québécois contre tout ce qui symbolise ses origines.

Jacques Grand'Maison à son tour, malgré une grande indépendance d'esprit, est atteint par le vertige, par le mal québécois. En voici un symptôme relevé dans le numéro de *Maintenant* consacré au joul.

"Il serait dommage que cette dynamique (1) soit soumise à des réflexes d'académie française. Celle-ci vient de refuser le terme "créativité" parce que les vieux académiciens aristocrates y voient le résumé de toutes les hérésies du vingtième siècle. Résultat: je trouve deux fois plus de mots dans le petit Webster anglais que dans le petit Robert français. Les Allemands aussi ont su rendre leur langue très vivante en osant une constante créativité linguistique. Je me demande si les rigidités françaises ne pourraient pas être vaincues par un plus libre déploiement des particularismes de la francophonie. Nous vivons sur des gloires passées où le français international servait de mètre diplomatique. Et ses académiciens de partout y sont pour quelque chose. Cette scolastique véhicule une rationalité pure, sans mains, sans vitalité, sans force de renouvellement. Dans un monde de changement précipité, un tel académisme est désastreux. Le bel esprit logique indéniable du génie français s'est tellement centré sur lui-même qu'il a perdu les gratuités fécondes de l'histoire et les spontanités créatrices de la vie."

Voilà une chicane à la Raymond Queneau, piquante en France mais extrêmement périlleuse dans notre province malade. J'y distingue en filigrane la thèse du "français, langue morte" qui avait cours à Ottawa, parmi les Franco-Ontariens, vers 1955. Il faut dire que leur milieu donnait tous les signes d'une assimilation psychologique avancée, dont l'intolérance pour

tout ce qui était typiquement québécois ou français. Chez Queneau, au contraire, les réquisitoires contre l'Académie sont plutôt des jeux contestataires de lettré anti-aristocratique.

Hélas! Jacques Grand'Maison cède aux suggestions indéfendables qui amenèrent les Franco-Ontariens, il y a une vingtaine d'années, à faire au français une querelle d'Allemand impitoyable et mesquine. J'en éprouve plus de tristesse que devant les simagrées de tel journaliste, traître de naissance et de physionomie.

Premier reproche. — Associer la langue française à l'académisme, c'est à la fois commettre une inexactitude et faire de l'assimilateur dans un Québec en proie au culte exclusif et sectaire des valeurs instinctives. Pourquoi voudrions-nous mettre "un bonnet rouge au vieux dictionnaire" avec un siècle et demi de retard sur Victor Hugo? Au contraire, il faudrait serrer de plus près la réalité et prêter attention à des auteurs plus objectifs que Raymond Queneau. Henri Bauche, par exemple, qui a écrit: "La langue française a été faite par des gens qui ne savaient pas lire" (*Le langage populaire*, p.8, Payot, 1946).

Voilà une donnée de base pour les historiens du français, mais non pour les intellectuels québécois d'aujourd'hui. Pourquoi y a-t-il pareil désaccord sur une institution aussi importante que notre langue maternelle? Parce que nous avons mal résisté à un thème de propagande voulant que l'anglais soit issu de la vie quotidienne et le français, de quelques livres desséchés. Ce fait représente une défaite majeure dans la lutte des idées entre nous et l'Autre. Ces "plaines d'Abraham" linguistiques ont précédé le bill 63, et l'ont peut-être même rendu possible.

Relisons Albert Memmi et pénétrons-nous de *l'Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot avant qu'il ne soit trop tard!

Nous en sommes à opposer au français, langue faillible, un anglais mythique, abondant, généreux, libéral, exempt de servitudes et de problèmes. Des ennemis machiavéliques n'en auraient pas demandé davantage. Or, l'anglais a ses registres sociaux et ses interdits, comme toute autre langue. Il fait notamment l'objet d'un souci pointilleux de l'orthographe. Malgré sa prétendue facilité, il n'y a à peu près

personne parmi nous qui parvienne à le parler ou à l'écrire convenablement. Enfin, l'anglais est atteint d'un trouble grave qui compromet sa traduisibilité, soit une anarchie lexicale accompagnée d'un hermétisme croissant au niveau académique.

Deuxième reproche. — Jacques Grand'Maison fait écho à un thème de propagande qui empoisonne les milieux de la traduction depuis des années, en jugeant le petit Webster et le petit Robert d'après le nombre de mots qu'ils renferment, puis en laissant entendre que le jugement de valeur, favorable au premier, pouvait s'appliquer aux deux langues en cause.

Pour montrer en quoi ces raisonnements sont inexacts, je citerai tout d'abord Georges Matoré, à qui nous devons une *histoire des dictionnaires français* (Larousse, 1968).

"Même quand l'auteur a le champ libre, il lui est nécessaire de limiter le nombre des mots qui seront définis dans son dictionnaire. Aucun ouvrage ne peut avoir l'ambition d'accueillir tous les mots utilisés... dans une langue moderne de civilisation; les termes techniques, pour ne citer qu'eux, sont si nombreux qu'il ne peut être même question de les dénombrer."

Pour Matoré, les dictionnaires peuvent se concevoir selon deux types:

" — un ouvrage se proposant un but essentiellement qualificatif. Il s'agirait de fournir à l'usager instruit une information visant au maximum de précision; — un recueil offrant une information quantitative, étendue à un vaste public qui a surtout besoin de se documenter d'une manière superficielle et rapide sur les sujets les plus variés.

Le Littré appartient à la première de ces catégories, les Larousse de petites dimensions à la seconde; d'autres dictionnaires, au contraire, n'ont pas su choisir entre l'activité intellectuelle et l'activité de communication, et ils se présentent sous une forme hybride".

Jacques Grand'Maison commet l'erreur de mettre en parallèle un dictionnaire hybride, le Webster, et un dictionnaire qualitatif, le Robert. Il ne s'était sûrement pas avisé, par exemple, que le premier renferme quantité de vocables comme "aardwark" et les suivants: aarwolf, Aaron, aa-

(1) Politisation du joul et transmutations linguistiques.

# le mal québécois

ronic, Ab, aba, abalone, Abattery, Abbasid, Abbevillian. Est-ce que ce sont là les ressources qui nous feront accéder à la parole libératrice?

Revenant au *Robert*, notons que c'est un instrument incomparable pour dénouer l'esprit et la parole et que, sous ce rapport, il est bien supérieur aux dictionnaires du type *Webster*, *petit Larousse*, *Quillet*, etc. Le *dictionnaire du français contemporain*, lui aussi, grâce à sa formule de regroupement et malgré sa limitation à 25,000 termes, offre un moyen fécond de développer la pensée fluide et d'apprécier avec justesse les ressources utiles de la langue. Sachons voir dans ces deux ouvrages innovateurs, à peu près exempts de "déchets" contrairement à bien d'autres, des remèdes contre l'inarticulation du langage qui nous afflige et nous rend plus vulnérables à l'asservissement. La pensée primitive et primaire à laquelle condamne l'indigence des moyens d'expression n'est manifestement pas la clef de notre libération. Les équivoques là-dessus m'apparaissent comme rétrogrades.

Le joul est bien moins une réaction contre un académisme qu'on ne connaît pas et qui occupe bien peu de place dans les let-

tres françaises qu'un repli sur le "nous", qu'un rétrécissement de ce "nous". D'ailleurs, entre la phobie de la francité qui se contracte dans nos écoles et le refus d'ingurgiter l'anglais qui s'est accentué, quel choix s'offrait à la jeunesse?

Troisième reproche. — Jacques Grand'Maison fait un procès sommaire à la langue française au sujet du terme "créativité". L'Académie aurait rejeté ce néologisme. Pourquoi en serions-nous si mal dans notre peau, puisque, par milliers, écrivains et rédacteurs français emploient ce terme quand bon leur semble? *Créativité* est usuel en France dans toutes sortes de milieux: pédagogiques, journalistiques, littéraires, administratifs, psychiatriques, etc. On ne sait même pas que l'Académie s'est prononcée sur ce terme. "Libre a été le cheval de bataille de la commission ministérielle pour l'enseignement du français présidée par Pierre Emmanuel, élu à l'Académie en 1968.

Enfin, le terme en question est dans le *petit Larousse* depuis des années. Or, c'est là le dictionnaire français le plus répandu, alors que celui de l'Académie, dont la dernière édition remonte à 1935, n'est connu que de rares amateurs.

Au fait, l'académisme nous est suggéré insidieusement comme bouc émissaire; par ricochet, c'est la langue française qui est atteinte et menacée d'éviction au profit de l'anglais.

Si notre peuple était moins candide ou moins ambivalent, il n'accepterait pas de se laisser manipuler de la sorte. Contradiction singulière, malgré le culte de l'instinct qu'on lui a inspiré, il ne sait pas flâner les pièges de l'Autre.

D'ailleurs, pourquoi une collectivité aussi vulnérable que la nôtre ne tendrait-elle pas vers un épanouissement complet, sans oppositions manichéennes entre la raison et l'affectivité, entre le coeur et l'esprit, entre la norme et la liberté. Si nous avons besoin, pour conquérir la liberté, d'un développement de tout l'être, alors le sectarisme instinctuel serait lui aussi un traquenard.

En terminant, je formulerai le voeu que Jacques Grand'Maison mette ses dons d'analyse au service de causes plus limpides, plus saines et plus libératrices qu'un anticlassicisme sans objet réel depuis le triomphe du romantisme. Il ne faut pas refaire le combat de madame de Staël, même si cela fait plaisir aux Anglais.

## Réponse à Jacques Poisson

Mon ami Jacques Poisson n'a pas "pris" un paragraphe d'un article qui véhiculait des objectifs assez différents de ceux de sa critique. Mais je n'ai pas de peine à admettre le point de vue judicieux qu'en qualité d'expert il formule dans cette note. C'est précisément cette fausse ambivalence devenue dilemme que lui et moi, nous rejetons. L'opposition simpliste entre le joul et le français classique, en termes politiques ou grammaticaux, nous enferme dans un débat sans issue. J'aurais aimé que Jacques Poisson soit plus explicite sur une conviction centrale que nous partageons: une langue a plusieurs registres et claviers, plusieurs dimensions et fonctions. Or, il nous entraîne dans une vieille querelle historique sur le "français, langue morte", alors que je plaide pour une expression souple, libre et féconde des riches virtuosités de la langue

française. Serait-il atteint du "mal québécois" en faisant à son tour le procès de la langue anglaise? Oh là! L'ambivalence refait surface. Jacques s'enferme dans la problématique du manichéisme qu'il dénonce. J'ai peur qu'il noie ainsi son poisson.

Il faudrait davantage investir ensemble dans la mise en oeuvre des apprentissages de base, pédagogiques et sociaux, qui permettront aux hommes d'ici de maîtriser la structure, le génie propre et les multiples registres d'expression de la langue française. Nous avons à établir des raccords plus justes entre notre propre contexte culturel, la langue parlée et les exigences linguistiques. Jacques Poisson défigure ma pensée en me prêtant un anticlassicisme dont je me fous éperdument. Ce genre de dialectique est par trop académique! A la limite, c'est une autre façon d'éviter

le défi historique du peuple francophone québécois.

Mais que diable, au moment où il faut mobiliser toutes nos énergies pour nous créer un nouvel avenir culturel, social, économique et politique, allons-nous nous enfermer dans des querelles de grammaire? Je connais trop bien Jacques Poisson pour le soupçonner de ne pas partager de telles préoccupations. Nous avons besoin d'hommes de sa trempe pour défendre et promouvoir la qualité et la rigueur de cette structure de base qu'est la langue. Cette petite "incidence" qu'il a isolée, en oubliant le reste de l'article, était peut-être ambiguë; je voudrais qu'il soit à son tour plus critique devant sa propre démarche qui ne rend pas justice à ses options profondes.

J.G.M.

# AS-TU DEUX MINUTES?

Lis-donc  
**QUÉBEC-PRESSE**  
dimanche...



Bureau de Dépôt Légal  
Bibliothèque Nationale  
1700, rue St-Denis  
Montréal 129, Qué.

mt

# LE JOUR

RECU LE  
21 MAI 1979  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
CJ JEBTC

**ABONNEMENTS:** Tél: 331-8961  
387 boul. Lebeau  
Montréal 379